

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



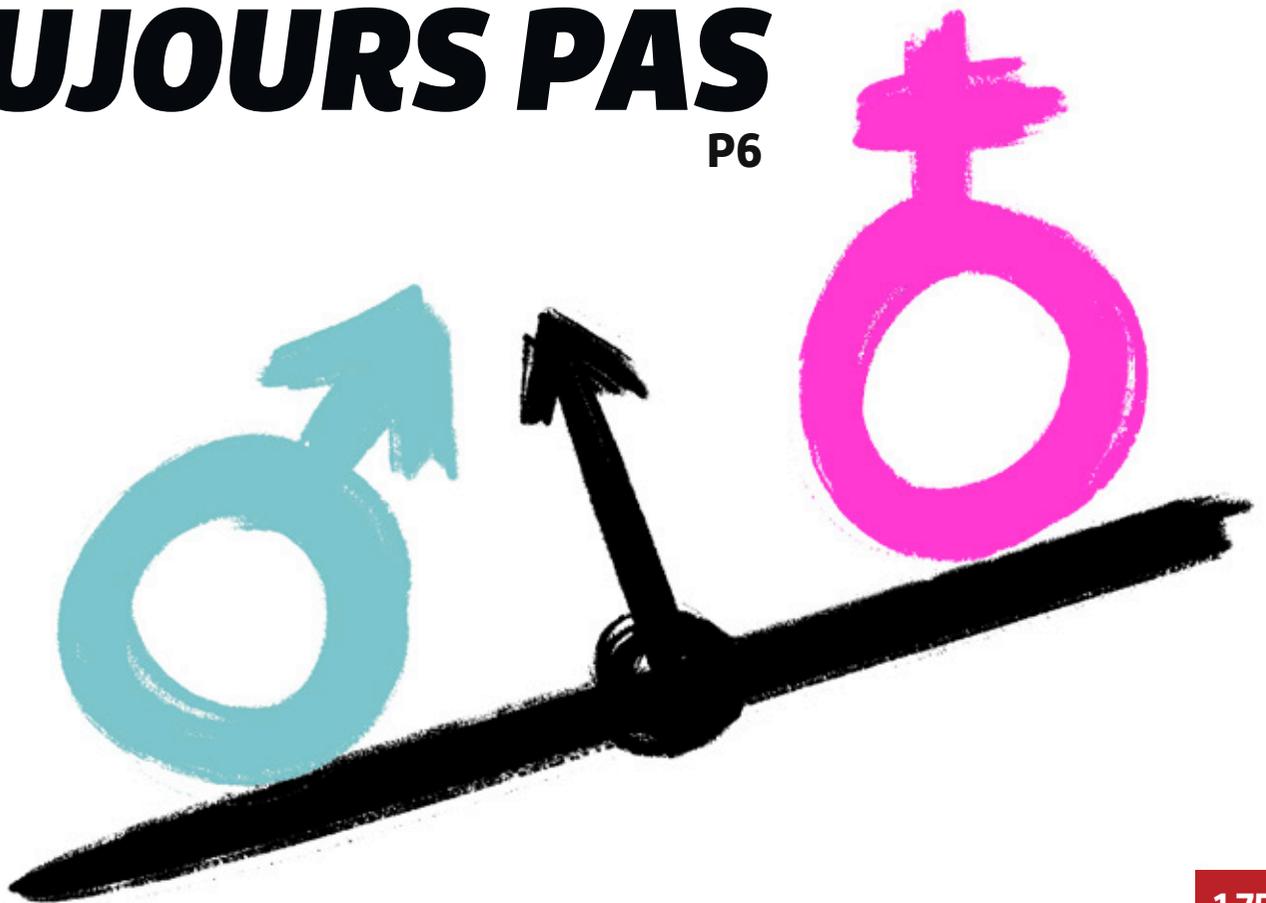
**SETTIMANALE CORSU**  
**D'INFORMAZIONE**  
**HEBDOMADAIRE CORSE**  
**D'INFORMATIONS**

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
**SETTIMANALE CORSU**

**ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

# **LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS**

P6



LINGUA  
COMMUNAUTÉS URBAINES:  
LE BASTIAIS  
P18

KAMPÀ P2 • OPINIONS P4  
DETTI È FATTI P5  
SOLIDARITÉ P 8 • ÉCONOMIE P17  
CARNETS DE BORD P20  
ANNONCES LÉGALES P9

1,75€



**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**

*C'est un mystère, M. Simeoni:  
ils en étaient absents,  
pourtant ils ne digèrent  
pas votre dîner...*

**PANDORE !**

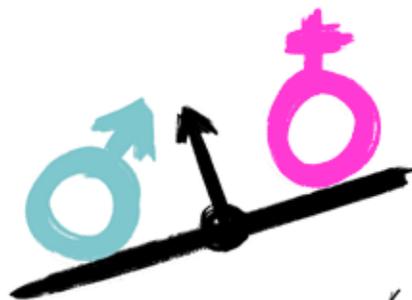
**PAS LA BOÎTE, NOOON !**

**AARGH!  
PAN.. PAN..  
PANDOOOORH**

**KAMPÀ d'après HERGÉ**

SOCIÉTÉ

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES,  
LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS P6



OPINIONS

DETTI È FATTI

SOLIDARITÉ **CASA DONNA, PREMIÈRE STRUCTURE D'ACCUEIL**ÉCONOMIÉ **PRENDRE LE POULS DES RÉALITÉS DE L'ÎLE**LINGUA **LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI**

CARNETS DE BORD

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

-ANNONCES LÉGALES

P4

P5

P8

P17

P18

P20

P22

P9

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

## DIRECTION RÉDACTION

Membre du SPHR  
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99  
pa@aurelli.com

Directeur délégué :

**Jérôme Fabro-Aurelli** : 06 75 12 93 47  
jfa@aurelli.com

Chef d'édition

**Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40  
informateur.corse@orange.fr

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction

**Eric Patris** : 06 44 88 66 33  
eric.patris-sra@icn-presse.corsica

## BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu  
20600 BASTIA

Secrétariat

**Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36  
gestion@corsicapress-editions.fr

## ANNONCES LÉGALES

**Albert Tapiero** : 04 95 32 89 92  
al-informateurcorse@orange.fr

## ABONNEMENTS

**Abderrahim Benyoucef** : 04 95 32 89 97  
icn-abonnement@orange.fr

## CORSCAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25 000€  
114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu  
20600 BASTIA  
Tél. 04 95 32 04 40

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Biotu storicu

**H**è infini compiu u prucedimentu di Beauvau dopu à dui anni di riunioni trà l'eletti corse è u governu francesi nant'à l'autunumia di a Corsica. L'ultima cena era urganizata in Parighji luni scorsu trà u ministru di l'Internu è ottu pulitanti isulani, pà pruvà di sbuccà nant'à un accordu pà una scrittura custituziunali chì pudissi cuntintà à u megliu ogni parti. S'ellu c'hè statu in fatti un accordu, i «veri» nazionalisti ùn poni essa cà dillusì di pettu à u so cuntinutu: «A Corsica t'hà un statutu d'autunumia inde a Republica, chì teni contu di i so intaressi stessi, liati à a so isulanità mediterranea è à a so cumunità storica, linguistica, culturali, chì hà sviluppatu un liamu singularu incù a so tarra.» Parolli chì pudariani causà sunniacci à i più ghjacubini è cunservatori, ma chì ùn sò mancu appena rivuluziunarii. À a fini di a riunioni in Beauvau, Gérald Darmanin hà incalcatu cù forza una volta di più è senza surpresa davanti à i ghjurnalisti ch'ella ùn c'era micca a pussibilità inde a Republica di crià dui categurii di cittadini. Ferma dunqua impussibili di parlà di «populu corsu», nè mancu di statutu di residenti è di cuufficialità di a lingua corsa. Tutti issi minzioni ùn sò micca prisenti inde u testu finali prisintatu luni. In più di quissa, u ministru di l'Internu hà ramintatu dinò chì oramai, u Presidenti di a Republica aspetta chì issa deliberazioni sighi vutata da quì à a prossima sissioni di l'Assemblea di Corsica da u numaru u più impurtanti di cunsiglieri è chì trapassessi a sola famiglia autunumista è independentista. Vali à di senza i voti à u minimu d'una parti di a diritta, Emmanuel Macron ùn cirerà mancu à capiscia è chjudarà i porti à a Corsica pà una revisioni custituziunali iputetica. È ùn parlemi mancu di ciò chì pudaria accada dopu, quandu i parlamentarii vularani mudificà un testu chì s'assumiglia dighjà à una chjoppula biota, nè mancu di un referendum pussibili in Corsica cù un eleturatu cumpostu in maghjurità da pinzuti chì ùn ani nisun primura pà u populu corsu, ùn ci voli micca avè paura di dilla. Infini, c'hè da dumandassi s'ellu ùn saria micca megliu di tena u statutu attuali, invece di perda tempu è energia nant'à un affari chì puza a disfatta... ■ Santu CASANOVA

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

**On nous l'a assez dit**, l'école sera « la mère des batailles » du gouvernement actuel. Soit. Mais pour l'heure, les échos du front n'incitent pas à l'optimisme: c'est cette école réduite à faire appel au bon cœur des parents d'élèves pour trouver une ramette de papier A4 pour son photocopieur; ces profs et ces élèves qui témoignent, images à l'appui, du délabrement invraisemblable de leur établissement ou ces familles qui dénoncent en vain l'absence d'un professeur non remplacé depuis 5 mois. Bref, c'est tous les jours Verdun. Si victoire il y a, elle sera au mieux défensive (avec un résultat militaire nul, donc), au prix d'une énorme casse et pour le seul lustre de quelque maréchal. Dans les rangs du corps enseignant, le découragement s'accroît et on doute que le choix d'imposer un uniforme, fût-il bleu horizon, puisse changer l'issue du combat. Et si on se trompait de guerre? Si la mère de toutes les batailles c'était non pas l'école mais l'instruction, l'accès à la connaissance? Et pas seulement pour les plus jeunes, mais pour tous les citoyens. Il n'est qu'à voir le déluge de commentaires totalement hors-sujet voire monstrueusement ineptes qu'a pu déclencher l'éventualité d'un statut d'autonomie pour la Corse pour mesurer à quel point il y a urgence à leur offrir l'opportunité d'exprimer un avis un tant soit peu éclairé. En leur permettant par exemple de comprendre ne serait-ce que la différence entre « autonomie » et « indépendance »; « décentralisation poussée » et « balkanisation » ou entre « séparatisme » et aspiration à la prise en compte de spécificités et handicaps structurels. Il est vrai qu'ils ne peuvent guère compter sur ceux qui seraient censés les informer ou les guider. On ne compte plus les éditorialistes, les pseudo experts ou les hommes politiques qui, sur la question, se signalent surtout par leur ignorance aussi décomplexée que péremptoire ou bien (et ce serait presque à souhaiter) une formidable mauvaise foi. Rien de tel que la peur pour tenir un public en haleine. Car c'est ce qu'est devenu un large pan de la société française: un public de gogos auxquels on a accordé le droit de tout voir. Pour mieux leur ôter le droit au savoir. ■

Elisabeth MILLELIRI

- 
**Hippolyte Danlabeton** @fakehisteacher · 11 mars  
 Exigez un professeur de français pour le collège Alfred Jarry de Renazé - Signez la pétition ! [chng.it/CNNbZRJ6](https://chng.it/CNNbZRJ6) via @ChangeFrance
- 
**Beunoa Renard 666** @benoitrena40912 · 12 mars  
 En réponse à @SebLecornu @AssembléeNat et 2 autres personnes  
 Faute de stocks de papier, l'équipe enseignante d'une école élémentaire a fait appel à la "générosité" des parents d'élèves pour leur fournir une ramette de feuilles A4. Le monde 2.0 il est là ! Merci 😊
- 
**Science Infuse** @cite\_drole · 11 mars  
 Mais pas de soucis, ils vont avoir des uniformes ça compensera
- 
**M. Garcia** @GentianesGarcia · 1h  
 ⚠️ Autonomie ? Indépendance ? La différence est à quel niveau ?
- 
**Louis XIII** @LouisXIII443652 · 1h  
 En réponse à @GG\_RMC  
 La corse est française depuis toujours.  
 Déjà a l'époque de saint louis la corse etait française
- 
**lefou du 76** @lefrenchboule76 · 41 min  
 En réponse à @GG\_RMC  
 Il veule leur indépendance mais garder leur aide donc j'appelle pas ça de l'indépendance
- 
**PATRICIA** @chrysalide21000  
 la corse : à part sa charcuterie, n'a pas d'URANIUM, de lithium , de pétrole... elle aura de forte chance de reprendre sa liberté ! et c'est tant mieux !
- 
**Marc Gerard** @Marcdekerquelen · 9 min  
 La reconnaissance d'un statut d'autonomie pour la Corse! c'est la boîte de Pandore qui s'ouvre ! La Bretagne, l'Alsace, le Pays Basque, réclameront à leur tour ce statut ! Le régionalisme est l'idiot utile de l'Europe car ces régions ne pourront pas survivre seul.
- 
**papillon** @schaeffer\_yann  
 Si demain la corse devient autonome, quel sera le montant de sa dette ?

### HUMEUR

## Les grands banquets de l'histoire...

Des grands banquets, le plus connu est sans doute *Le Banquet* de Platon. Philosophique, littéraire, il met autour de la table, parmi les convives les plus notables, des noms qui ont su traverser deux millénaires tels que Phèdre ou encore Aristophane. À cette époque antique on y parlait d'amour et de beauté. Puis vint la Cène; autour d'un verre de vin, Jésus et ses apôtres changèrent définitivement le cours de l'histoire. Car oui, un repas peut parfois bouleverser l'ordre établi, à condition qu'autour de la table les invités soient de marque. Mais attention pourtant à ne pas se montrer trop munificent afin d'impressionner ses convives, particulièrement quand le Roi Soleil se trouve dans la salle à manger du château de Vaux-Le-Vicomte. Nicolas Fouquet, son intendant aux finances, est passé par la case prison à vie pour avoir donné une réception plus somptueuse qu'à Versailles. Morale de cette affaire, si vous souhaitez demander une faveur à vos hôtes, évitez d'en faire trop. Parfois cela peut aussi virer au cauchemar comme ce fut le cas au « Bal des ardents », au cours duquel des membres de la noblesse de Charles VI périrent brûlés à l'occasion de festivités frôlant l'entre-soi des élites du pays. Un incident derrière les portes closes de l'hôtel de Saint-Pol qui n'avait pas été du goût du peuple de Paris et contribua à saper l'autorité déjà fragile du souverain. Les morts tragiques à l'occasion d'agapes politiques sont aussi le fait de la trahison à grand renfort de poison et parfois bien pire. Les banquets romains, particulièrement ceux de l'empereur Domitien, sont restés célèbres pour leur mise en scène macabre. Certains invités réfléchissaient à deux fois avant de se faire servir du vin. Mais tout n'est pas si funeste. Les noces de Suse, célébrées entre Alexandre le Grand et Stateira, fille de Darius, permirent de sceller un accord politique entre Macédoniens, Perses et Mèdes. Cette semaine, c'est à l'hôtel de Beauvau que les élus de la Corse ont été une nouvelle fois invités à dîner. Si les plats qui ont été servis ont semblé-t-il plutôt satisfait la tablée, le repas lui, restera-t-il dans les livres d'histoire? ■ **Christophe GIUDICELLI**

## INSTITUTIONS

## Le Cesec en ordre de marche pour une nouvelle mandature

**Le 7 mars**, le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse (Cesec), organe consultatif de la Collectivité de Corse représentant la société civile, a débuté une nouvelle mandature pour six ans. Le 26 février, un arrêté préfectoral avait au préalable désigné 61 membres du Cesec, parmi lesquels 13 nouvelles têtes qui font leur entrée dans l'hémicycle. L'instance n'est toutefois pas au complet, deux secteurs étant encore non représentés pour le moment. Tout d'abord, comme ils l'avaient fait savoir début février, les professionnels du tourisme ont délibérément choisi de ne pas désigner de représentant, faute, selon eux, d'un nombre suffisant de place accordée pour leur branche au prorata de ce qu'elle représente dans le paysage économique corse. Par ailleurs, du fait d'un conflit qui oppose la structure locale à celle au plan national, la CGPME n'occupe également pas son fauteuil pour ce début de mandature. La séance d'installation, en présence du président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, de la présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Maupertuis, et du préfet de Corse, Amaury de Saint Quentin, a eu pour objectif de désigner le bureau pour la période 2024-2030. À l'heure d'élire le président, seule la sortante, Marie-Jeanne Nicoli, a sollicité les suffrages. « *Je souhaite continuer ce que nous avons essayé de faire durant les 3 ans et demi sous ma présidence* », a-t-elle posé en se félicitant : « *Grâce à l'institutionnalisation des débats, le Cesec est devenu une caisse de résonance, une courroie de transmission puissante, un amplificateur de la parole de la société civile, un véritable laboratoire d'idées et de solutions* ». Dans la foulée, le STC a annoncé sa non-participation au vote. « *Malgré plusieurs discussions avec la présidente, nous n'avons pas pu trouver de terrain d'entente. Notre seule volonté était d'être candidats à la présidence de la commission économique compte tenu de la représentativité accrue de notre organisation au sein du Cesec* », a expliqué Jean Brignole, insistant sur le fait que l'organisation « *représente la moitié des représentants syndicaux au Cesec et un quart de la section économique ait entièrement sa place* ». Marie-Jeanne Nicoli a toutefois récolté une large majorité de 48 votants, lui permettant de retrouver son fauteuil de présidente pour ce « *mandat crucial* », à l'heure où les discussions avec l'État sur le statut d'autonomie de la Corse prennent fin. Marie-Josée Salvatori, Jean-Pierre Luciani et Julie Pantaloni-Baranowsky ont par la suite respectivement été nommés présidente de la section développement économique, président de la section de la culture, de la langue et de l'éducation et présidente de la section de l'environnement et du cadre de vie. ■ MP

## DÉPENSES PUBLIQUES

## Des villes corses assez bien gérées



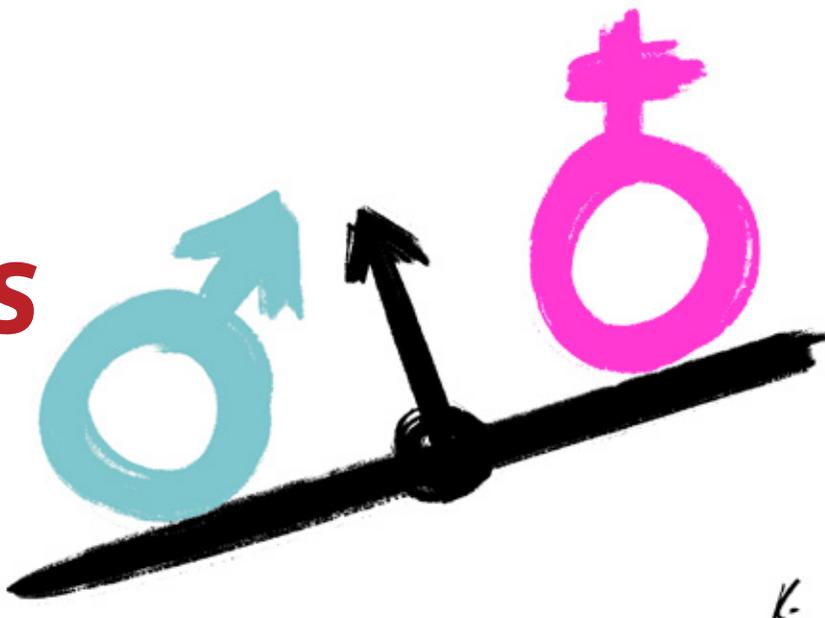
D'après photo DR

**Votre commune est-elle bien gérée ?** Pour tenter d'apporter des réponses étayées à cette question, l'association Contribuables Associés a mis en place l'Argus des communes, outil en ligne permettant à tous d'accéder simplement aux informations financières clés des communes françaises. Il se fonde sur des données publiées par la direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances et fournissant le détail des comptes administratifs des communes. Celles-ci reçoivent une note globale -avec huit appréciations possibles, de « Très mauvais » à « Excellent »- qui repose sur l'examen de deux indicateurs. D'abord, celui relatif aux dépenses de fonctionnement par habitant, à savoir la somme des dépenses engagées pour tous les services courants aux citoyens (écoles, crèches, déchets, voirie...). Les calculs tiennent compte d'un possible effet d'écart entre la population permanente et la population totale, compte tenu d'éventuels flux massifs lors de congés d'hiver ou d'été : la population permanente est augmentée du nombre de résidences secondaires de la commune, comptant chacune pour un équivalent habitant supplémentaire (règle du ministère des Finances). Les ratios par habitant (dépenses de fonctionnement, dette, etc.) sont modifiés en conséquence. Puis l'indicateur de santé financière, note exprimée à partir d'un pourcentage, lui-même résultat de la somme de quatre ratios, utilisés par le ministère des Finances pour évaluer la santé des collectivités territoriales : autofinancement, endettement, rigidité structurelle (coûts fixes tels que salaires et charges des employés de la commune et service annuel de la dette) et pression fiscale. Dans l'ensemble, les principales communes de Corse ne s'en tirent pas trop mal, à commencer par Bastelicaccia et Borgo qui reçoivent l'appréciation « Excellent ». En revanche, Bonifacio écope d'un « Très mauvais » et Porto-Vecchio d'un « Mauvais » tandis que Calvi, Lucciana et Alata ont une appréciation « Médiocre ». Ajaccio (comme Propriano et Sartène) est jugée « Assez bien » avec une note de santé financière globale de 9,6/20. Loin derrière Versailles ou Courbevoie et leur 18/20, mais loin devant Tourcoing ou Fréjus et leur 2/20. Toutefois, prévient l'argus, pour Ajaccio, les clignotants sont au rouge en matière d'autofinancement et de coûts fixes et en orange en matière de pression fiscale sur les particuliers. « Assez bien » aussi pour Corte, Furiani et Bastia qui obtient une note de santé globale de 7,8/20. ■ AN

**Savoir + :** [arguscommunes.touscontribuables.org](https://arguscommunes.touscontribuables.org)

EGALITÉ FEMMES-HOMMES

# LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS



**À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'Insee a publié un état des lieux en matière d'égalités femmes-hommes en Corse.**

**S'il s'avère que les femmes, plus nombreuses à poursuivre des études supérieures, sont globalement plus diplômées que les hommes, leur taux d'emploi, leurs salaires et leur représentativité dans la vie politique sont bien inférieurs.**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2020, on dénombrait 176 631 femmes vivant en Corse (93 588 en Haute-Corse et 83 043 en Corse-du-Sud) et représentant 51 % de la population régionale. Ceci notamment du fait d'une plus forte représentation chez les seniors : minoritaires par rapport aux hommes dans la population âgée de moins de 30 ans, les femmes étaient ensuite plus nombreuses. Avec 86,4 ans contre 80,8 ans, leur espérance de vie à la naissance était plus élevée que celle des hommes, d'où une sur-représentation dans les populations les plus âgées puisque 58 % des seniors de 75 ans ou plus étaient des femmes. Une proportion cela dit inférieure à celle observée au plan national : 61 %.

## Plus diplômées... moins employées et moins rémunérées

En 2020, au sortir du lycée, les femmes faisaient des études plus longues que les hommes et quittaient moins fréquemment les études sans diplôme que leurs homologues masculins : 36 % étaient diplômées du supérieur contre 27 % des hommes ; l'écart étant plus marqué chez les jeunes : entre 15 et 24 ans, 25,4 % des femmes sorties du système scolaire étaient diplômées du supérieur, contre 14,7 % des hommes. Et globalement, la part des hommes peu ou pas diplômés (25,5 %) était supérieure à celle des femmes (18,2 %). Certains choix d'études restaient plutôt « genrés » : littérature, langues et philosophie (71,8 %) pour les femmes ; mathématiques, physique, sciences du numérique pour les hommes. Les filles étaient plus nombreuses à se tourner vers les sciences politiques, la géographie et l'histoire (55,2 %), les sciences de la vie et de la terre (55,9 %) ou encore les sciences économiques et sociales (56,3 %) et les lycéennes étaient plus nombreuses que les garçons à s'orienter dans les voies générale (54 %) ou technologique (51 %). À l'opposé, les garçons privilégiaient plus souvent les cursus de formations professionnelles (59 %). Dans

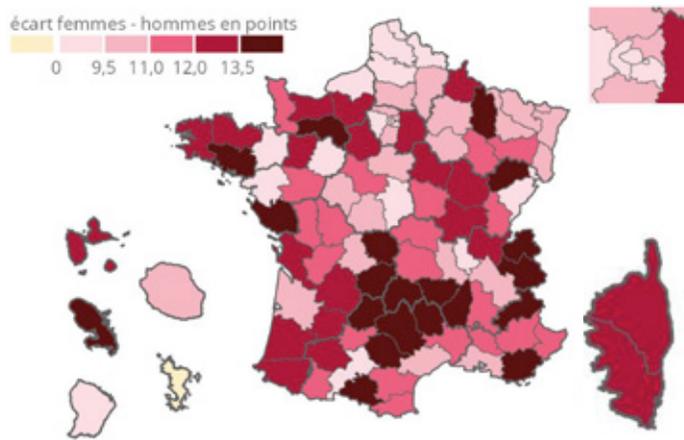
les lycées professionnels, les filles étaient sur-représentées (plus de 90 %) dans les spécialités « *habillement* » et « *sanitaires et sociales* », mais ne pesaient que 38,8 % dans l'hôtellerie et le tourisme et étaient quasiment absentes (de 1 % à 2 %) dans les spécialités « *pluri-technologique mécanique-électricité* », ou « *transport, manutention, magasinage* ».

Cela étant, le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans était de 71 % contre 85 % pour les hommes. L'écart était plus flagrant encore si on s'intéressait aux 25-64 ans possédant peu ou pas de diplômes ; dans ce cas le taux d'emploi des femmes était de 41 % contre 68 % des hommes, soit 27 points d'écart, deux fois plus qu'en moyenne nationale. Cet écart était plus prononcé en Haute-Corse (37 % de taux d'emploi des femmes avec peu ou pas de diplôme) mais aussi pour la tranche d'âge des 25 à 34 ans avec 76 % des hommes ayant au mieux un brevet des collèges en emploi contre 42 % présentant le même profil. Au niveau national, ces taux d'emploi étaient respectivement de 59 % pour les hommes et de 45 % pour les femmes.

Et malgré un recours au temps partiel moindre qu'au niveau national, les femmes de l'île étaient quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Au niveau des métiers occupés, les femmes occupaient principalement des fonctions d'employées de l'administration de la fonction publique, d'agents d'entretien ou de vendeuses et étaient peu présentes dans les métiers du bâtiment ou de la conduite de véhicules (grue, engins de travaux...). Malgré un taux de chômage relativement faible en 2022, les femmes insulaires étaient plus souvent au chômage (6,6 %) que les hommes (5,7 %), même si l'écart se réduit avec le temps.

En matière de rémunération le salaire moyen d'une femme en Corse était inférieur de 12 % à celui d'un homme. En 2021, à temps de travail équivalent, les femmes percevaient 24 000 euros de salaire net annuel moyen pour un équivalent temps plein soit 3 300 euros de moins que

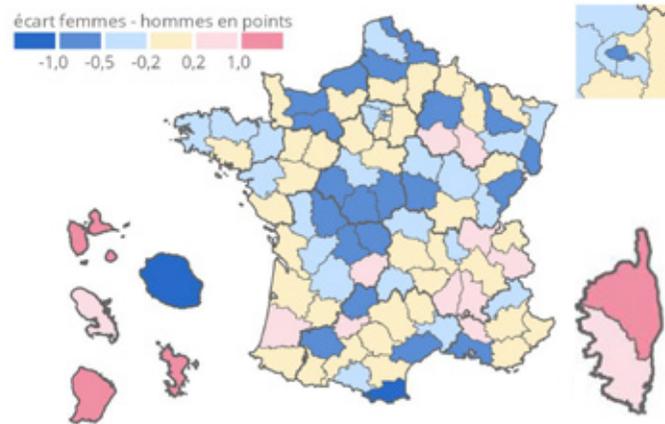
### DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR DE 25 À 34 ANS EN 2020



En 2020, en Corse-du-Sud, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 12,3 points à celle des hommes au même âge.

Source Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte)

### TAUX DE CHÔMAGE EN MOYENNE ANNUELLE EN 2022



En 2022, en Corse-du-Sud, le taux de chômage des femmes est supérieur de 0,5 point à celui des hommes.

Source Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 pour Mayotte.

© IGN - Insee 2024

*La monoparentalité était plus fréquente en Corse qu'en France parmi la population âgée de 15 à 64 ans et, comme au niveau national, concernait davantage les femmes : 11 % d'entre elles vivaient seules avec au moins un enfant, contre 3 % des hommes et entre 35 et 49 ans,*

les hommes. Un écart qui reflète en partie une répartition genrée des professions, les hommes occupant les postes les plus rémunérateurs. Les femmes occupaient moins souvent des emplois de cadres (11,8 % contre 15,5 % pour les hommes), et même lorsqu'elles étaient cadres, elles percevaient néanmoins des salaires inférieurs à ceux des hommes (37700 € contre 42700 €). Ces différences salariales ne faisaient que s'accroître avec l'âge puisque si en début de vie active les femmes de la région avaient un salaire 9 % plus bas que leurs homologues masculins, l'écart était deux fois plus important en fin de carrière, avec un écart de rémunération de 5100 € entre 50 et 64 ans. Cette différence était cependant moins importante qu'en moyenne nationale où les femmes âgées de 50 à 64 ans percevaient un salaire 28 % inférieur à celui des hommes.

### Plus souvent seules et plus exposées à la pauvreté

Par rapport à la moyenne française, les jeunes Corses ont une certaine tendance à jouer les Tanguy et à rester vivre plus longtemps au domicile parental. C'est surtout vrai pour les garçons, car les filles quittent le nid plus tôt que leurs homologues masculins. En 2020, 51 % des femmes de la région âgées de 20 à 24 ans résidaient chez leurs parents, contre 63 % des hommes du même âge. Et en prenant en considération une tranche de 18 à 29 ans, le ratio était de 42 % de femmes vivant avec leurs parents contre 54 % des jeunes hommes. Un fait qui tient notamment à la poursuite d'études supérieures plus fréquentes chez les femmes et une décohabitation induite par une mobilité étudiante, à Corte ou sur le continent. Et de par la présence de l'université à Corte, c'est en Haute-Corse que les jeunes femmes et hommes décohabitaient le plus. En revanche, la part des femmes de 25 à 49 ans vivant seules était nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage

et les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. En Corse, 27 % des femmes de 65 à 74 ans et 46 % des plus de 85 ans étaient seules dans leur logement. Par ailleurs, la monoparentalité était plus fréquente en Corse qu'en France parmi la population âgée de 15 à 64 ans et, comme au niveau national, concernait davantage les femmes : 11 % d'entre elles vivaient seules avec au moins un enfant, contre 3 % des hommes et entre 35 et 49 ans, 18 % des femmes insulaires étaient à la tête d'une famille monoparentale, quatre fois plus que les hommes du même âge. Or les familles monoparentales sont les plus confrontées à la pauvreté. Aussi, dans une île où, en 2021, la moitié de la population vivait avec moins de 22390 € par an, en deçà de la médiane nationale (23080 €) et où 18 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, les femmes mono-parents étaient 28 % à vivre sous le seuil de pauvreté contre 23 % des hommes. Le constat était plus lourd encore en Haute-Corse où 20 % des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté et où 31 % des familles monoparentales avaient une femme pour adulte référent. Dans ce département, le niveau de vie médian s'établissait à 17000 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21460 pour l'ensemble de la population.

### Place dans la vie publique : la route est longue

Quant à la place des femmes dans la vie publique locale, si l'Assemblée de Corse est présidée par une femme depuis 2021 et si la moitié des membres du Conseil exécutif de Corse sont des femmes, la parité n'est pas encore atteinte, loin s'en faut. Ainsi, en 2023 les femmes représentaient 37,6 % (39,8 % en Corse-du-Sud et 36,8 % en Haute-Corse) des 4103 conseillers municipaux, elles n'étaient que 41 à être élues maire sur les 360 communes de Corse, soit 11,4 % des maires.

C'est deux fois moins qu'en moyenne nationale. ■ AN

# CASA DONNA, PREMIÈRE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES VICTIMES



Photo Mannon Perelli

**À la veille de la journée internationale des droits des femmes, une conférence de presse était organisée afin de faire connaître Casa Donna, un accueil de jour qui propose un refuge aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants.**

**Créé par la Falep et cofinancé par la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, l'État et l'Agence régionale de santé, cette initiative est la seule de ce type en Corse.**

**C'est un refuge** pour celles qui n'en ont plus. Un lieu où, face à la violence qu'elles subissent au quotidien, elles peuvent trouver quelques instants de répit en toute sécurité. Installée dans un appartement ajaccien dont la localisation est tenue secrète, raison de sécurité oblige, Casa Donna est devenu un abri pour les femmes victimes de violences intrafamiliales et leurs enfants depuis sa création, en novembre 2022. Ouvert de 9h à 16h, cet accueil de jour leur offre un abri le temps d'un café. Ou même d'une journée. Mais cette initiative, portée par la Falep et cofinancée par la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, l'État et l'Agence régionale de santé, est aussi un espace d'information et d'orientation, où l'on peut trouver une aide dans un espace sûr et bienveillant. «C'est une idée qui a germé durant de longues années», souligne Marie-Madeleine Fontaine, directrice adjointe de la Falep. Si son organisme propose depuis déjà longtemps des places d'hébergement d'urgence, une lacune subsistait selon elle pour pouvoir répondre aux besoins des victimes. «Il manquait une structure intermédiaire qui permette notamment de préparer le départ du foyer où elles vivent avec un conjoint violent», explique-t-elle en dévoilant que ce dispositif unique en son genre en Corse a accueilli une soixantaine de femmes en 2023. Grâce au bouche à oreille et aux associations qui œuvrent dans la lutte contre les violences conjugales et qui les ont guidées vers Casa Donna, elles ont pu y bénéficier du soutien précieux de l'équipe composée d'une animatrice et de deux psychologues. Et ces dernières mettent un point d'honneur à le marteler: ici il n'existe ni contraintes, ni obligation à parler. En s'adaptant aux besoins et à la temporalité de chaque femme, l'équipe propose une prise en charge globale basée sur une écoute professionnelle et un soutien psychologique à chaque étape de leur parcours, mais aussi des informations sur les droits des victimes, une aide pour la recherche de logement, un accompagnement auprès de structures partenaires, ou encore des

ateliers collectifs comme des groupes de parole. «Nous respectons leurs besoins et leurs envies dans leur démarches. Il n'y a pas de durée déterminée sur le temps qu'elles peuvent passer dans ce lieu. Nous sommes à la croisée de tout ce qui peut être proposé dans les autres associations», dit Marie-Madeleine Fontaine en ajoutant que les locaux de Casa Donna ont été aménagés comme un appartement confortable où tout est mis à disposition des femmes et de leurs enfants afin de leur permettre de se sentir comme chez elles. «Casa Donna m'a apporté beaucoup de moments de détente, de complicité entre femmes. On y passe de très bons moments, on cuisine, on part faire des randonnées, on fait beaucoup d'activités comme du tricot, du crochet. Mais surtout on s'y sent en sécurité. Parfois, je viens juste pour boire le café et manger un gâteau et pour parler de la pluie et du beau temps», témoigne d'ailleurs Magalie Dupuy, l'une des bénéficiaires de l'accueil de jour. Après une séparation compliquée avec un ex-compagnon violent, elle a pu trouver ici un réseau de femmes qui l'a aidé à se reconstruire. «Nous avons des expériences différentes mais qui se rapprochent et c'est vrai qu'on partage, on se conseille et on prend le temps de s'écouter. Au fur et à mesure, on devient même des amies. On avance ensemble et on partage beaucoup de bons moments. C'est important pour pouvoir reprendre confiance en soi, souffle-t-elle. Quand mon ex-compagnon m'a mise dehors avec mes enfants, cela a été très dur pour eux. Et le fait d'être accueillis comme si on faisait partie d'une famille à Casa Donna, cela les a beaucoup aidés. Ils ont été soulagés de pouvoir se retrouver parmi des personnes de confiance.» Une femme sur 10 serait aujourd'hui victime de violences conjugales. Selon les services de l'État, 1388 faits de violences intrafamiliales ont été recensés en Corse l'année passée. Une réalité qui n'épargne aucune tranche d'âge ou catégorie socioprofessionnelle. ■ **Manon PERELLI**

**Pour contacter Casa Donna : 04 95 26 56 25 ou 06 11 85 42 04**



## CREATION SOCIETE

N° 01



**CABINET LEONELLI**

Avocats

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Tel. 95.31.69.67

cabinet.leonelli@gmail.com

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte SSP en date à BASTIA du 6.03.2024, il a été constitué sous la dénomination sociale « VILLA DEVA » une Société Civile Immobilière ayant pour objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous immeubles et biens immobiliers.

Le siège social est fixé à SISCO [20233], Chioso, Maison Ramelli.

La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 99 années. Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1.000 Euros.

Le capital ainsi formé est divisé en 100 parts sociales de 10 Euros chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La société est gérée et administrée par Madame Saveria, Anne-Marie, Yvette PIGEYRE, demeurant à MARSEILLE [13007], 45, Rue du Docteur Frédéric Garnier et Monsieur Pierre, Ange, Michel PIGEYRE, demeurant à SISCO [20233], Chioso, Maison Ramelli, lesquels jouissent vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention, La Gérance.

N° 02

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 06/03/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

**ROBIN SCHALLER ENTRETEN**

Siège social : 29b, Avenue Paul Doumer, 20220 L'ÎLE-ROUSSE. Capital : 2000 €  
Objet social : La réalisation de tous types de travaux et entretien de nettoyage intérieur et extérieur.

Le nettoyage courant non spécialisé de locaux commerciaux, professionnels, maisons, appartements et magasins.  
Président : M SCHALLER Jonathan demeurant 18, Avenue Paul Doumer, 20220 L'ÎLE-ROUSSE élu. Directeur Général : M ROBIN Josuah demeurant 29b, Avenue Paul Doumer, 20220 L'ÎLE-ROUSSE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

N° 03



Etude de Maître

**Dominique**

**CHIARI-VALDRIGHI,**

Notaires Associés à Corte

(Haute-Corse), 28, bis cours Paoli

Immeuble Serena

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique CHIARI-VALDRIGHI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à CORTE, 28 bis cours Paoli, Immeuble Serena, le 27 février 2024, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI JCS. Le siège social est fixé à : Muracciole [20219].

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS [1000,00 EUR].

Apports en numéraire : 1.000 euros.

Le gérant est Madame Jeanne Sylvie ALBERTINI, demeurant à Muracciole [20219]

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le notaire.

N° 04

## A PORTE DE MAINS

Société par Actions

Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1000 euros

Siège social : Lieu-dit Campestra

20138 Coti-Chiavari

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à COTI-CHIAVARI du 06/03/2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : A PORTE DE MAINS

Siège : Lieu-dit Campestra - 20138 Coti-Chiavari

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros

Objet : Le nettoyage courant de tous types de bâtiments.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Anthony, Tony PORTÉ, demeurant Lieu-dit Campestra, 20138 Coti-Chiavari.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis, le Président.

N° 05

## A PICCIA

Société par Actions

Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1000 euros

Siège social : Lieu-dit Levidello

20167 Afa

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à AFA du 06/03/2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : A PICCIA

Siège : Lieu-dit Levidello, 20167 Afa

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros

Objet : Création, acquisition, vente, gestion et exploitation de tous fonds de commerce de restaurant.

Toutes prestations de services dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises, notamment la réalisation de diagnostics, l'accompagnement, la mise en place et le suivi de stratégies et d'actions RSE.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Petru-Lisandru BERETTA, demeurant Lieu-dit Levidello, 20167 Afa.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis, le Président.

N° 06

## CJ PATISSERIE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social :

29, Rue Louis Patriarche

20200 Bastia

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bastia du 23/01/2024, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : CJ PATISSERIE

Siège : 29, Rue Louis Patriarche, 20200 Bastia

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : Laboratoire fabrication de tous produits alimentaires, traiteur et de pâtisserie.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jean-Louis Fontanabon, demeurant 29, rue Louis Patriarche, 20200 Bastia

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia, 20200.

Pour avis, Le Président.

N° 07



Etude de Maître

**Dominique**

**CHIARI-VALDRIGHI,**

Notaires Associés à Corte

(Haute-Corse), 28, bis cours Paoli

Immeuble Serena

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique CHIARI-VALDRIGHI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à CORTE, 28 bis cours Paoli, Immeuble Serena, le 27 février 2024, a été constituée une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place ou à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur.

Dénomination : SARL LE CHALET

Siège social : Muracciole [20219].

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : Mille Euros [1000,00 Eur].

Le gérant est Madame Jeanne Sylvie ALBERTINI, demeurant à Muracciole [20219]

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le notaire.

N° 08

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 6/03/2024 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à Associé Unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TAXI CALVI 2B

Siège social : Le Vieux Chalet, Place de la Porteuse d'Eau Sainte-Marie à CALVI

Capital : 1.000 €. Durée : 70 ans.

RCS : Bastia

Objet social : Transport de personnes par taxis, V.S.L. et par tous autres types de véhicules, location sans chauffeur de tout type de véhicules ainsi que l'achat et vente de tous véhicules....

Président : Monsieur Jean-Jacques PUCCINI demeurant à l'adresse du siège social.

N° 09

## FPS LANDSCAPE CONSULTING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 €

8, Voie Romaine - Horizon Bleu

Bât 5 - 20137 Porto-Vecchio

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 février 2024, il a été constitué la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :

FPS LANDSCAPE CONSULTING

Capital Social : 500 euros

Siège Social : 8, Voie Romaine - Horizon Bleu - Bât 5 - 20137 Porto-Vecchio

Forme : SAS

Durée : 99 ans

Objet : Conseil et conception de dessin paysagiste.

Président : Monsieur PIERRE - SUSINI Fabrice, Camille. Né le 09 Novembre 1971 à SAINT-RAPHAËL, de nationalité française, demeurant : 8, Voie Romaines - Horizon Bleu - Bâtiment 5 - 20137 Porto-Vecchio. Célibataire, Immatriculation : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

**NIOLA PRODUCTIONS**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Lieu-dit U Ciattino  
Rizzanese, 20100 Sartène

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous signature privée à SARTENE du 07/03/2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : NIOLA PRODUCTIONS  
**Siège** : Lieu-dit U Ciattino, Rizzanese, 20100 Sartène  
**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 1000 euros

**Objet** : Activité d'agent d'artistes ; production et commercialisation de représentations scéniques, audio, vidéo, sonore ; management, promotion et développement des carrières d'artistes ; conseil et expertise dans le domaine artistique.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve** des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Mme Marie-Ange, Françoise, Patricia BERNARD, épouse JONCA, demeurant Lieu-dit U Ciattino, Rizzanese, 20100 Sartène.  
**Immatriculation** : RCS Ajaccio.

Pour avis, le Président.

N° 11

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la SASU DESKCO CORSE, au capital de 5000 €.

**Siège** : 645, Avenue de la Libération, 20600 Bastia.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.

**Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

\* Développer, Animer et Gérer des espaces de travail collaboratif appelés co-working, entreprise de domiciliation.

**Le montant des apports en numéraire s'élève à 5000,00 €.**

**Chaque action** donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Président** : Monsieur Erick, Gabriel, François DURAND, demeurant 5, Boulevard Auguste Gaudin, 20200 Bastia.

N° 12

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 11/03/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : LILI PAUL BERTONCINI  
**Capital** : 1000 euros

**Siège** : Villa Notre Dame de Lourdes, Chemin de Labretto, Capado, 20600 Bastia.

**Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Monsieur André BERTONCINI demeurant Résidences VELA D'ORO à Ville Di Pietrabugno [20200]

**Immatriculation** : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 Février 2024, il a été créé une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions simplifiée ;  
**Dénomination sociale** : «AVENIR» ;  
**Durée** : 99 ans ;

**Siège** : 26, Allée des Myrtes - 20166 Pietrosella

**Capital** : 3.000 €uros

**Objet** : La Société a pour objet en France et à l'Etranger :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de bar et restaurant : Toutes activités pouvant être liées à la restauration, la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées avec l'exploitation d'une licence III et IV, bar, débit de boissons, brasserie.

Et plus généralement, faire toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement ou l'extension des affaires sociales.

La société pourra agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes, et réaliser directement ou indirectement les opérations rentrant dans son objet social.

**Président** : Le premier Président, est Monsieur Henri FRIGARA, demeurant 26, Allée des Myrtes - 20166 Pietrosella, né le 07 janvier 1989 à Ajaccio [Corse-du-Sud], de nationalité française.

Pour avis, Le président.

N° 14

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 04/03/2024, à, Arca Village, Route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio, le 4 Mars 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : N.K.

**FORME** : SASU  
**CAPITAL** : 1000,00 euros

**SIEGE** : Arca Village, route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio

**OBJET** : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'achat, la vente, la distribution, l'importation, la commercialisation sous toutes ses formes, en gros, demi-gros et au détail, de vêtements, d'accessoires de mode, de maroquinerie, ainsi que tout produit dérivé ou connexe à l'univers de la mode, du textile, de la décoration intérieure et extérieure.

**DUREE** : 99 années

**PRÉSIDENT** : Madame KANNI NAIMA, demeurant à : Lieu-dit Capicciola, route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio  
**IMMATRICULATION** : Au RCS d'Ajaccio.

N° 15

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date du 02/02/2024, il a été constitué une S.A.S. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : EBFB

**Objet social** : Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, de gestion immobilière et de conseils immobiliers

**Siège social** : 6 bis, rue François Vittorio, - 20600 Bastia

**Capital** : 1.000 €. **Durée** : 70 ans. **R.C.S** : Bastia.

**Président** : Monsieur Frédéric BOUCHE-NOT demeurant 6, bis rue François VITTORI - 20600 Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la SAS SOLE E FIUME, au capital de 1000 €. **Siège** : Lieu-Dit Prezza Di Mezzo, Hangar Kmt, 20270 Aleria.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.

**Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Promotion immobilière de bâtiments individuels et/ou collectifs et de lotissements  
**Le montant des apports en numéraire s'élève à 1000,00 €.**

**Chaque action** donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement.

**Président** : Monsieur Julien FAVIER, demeurant 375, Rottani, 20270 Aléria.

**Directeur général** : Monsieur Julien FRANCESCHI, demeurant Route de Tepe Rosse, 20270 Aléria.

N° 17

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date du 13 février 2024, il a été constitué une S.C.I. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SCI SEPHIROTH

**Objet social** : Acquisition - Propriété - Administration de tous immeubles

**Siège social** : Route du Port - 20245 Galéria

**Capital** : 1.000 €.

**Durée** : 70 ans. **R.C.S** : Bastia.

**Gérant** : Monsieur Jean-Claude ALFONSI demeurant Route du Port à GALERIA [Haute-Corse] ;

N° 18

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 8 mars 2024, il a été constitué une SAS Maya Pv1

**Capital** : 400 €

**Siège social** : 16, rue Toussaint Culioli, 20137 Porto-Vecchio

**Objet** : Développement de projets dans les énergies renouvelables

**Durée** : 99 ans

**Présidence** : Monsieur Patrick Struffi, domicilié 16, rue Toussaint Culioli, 20137 Porto-Vecchio

**Immatriculation** au R.C.S. d'Ajaccio.

**MODIFICATION  
SIEGE SOCIAL**

N° 19

**SIMEX**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.500.000 euros

Siège social :

Multiburo Europarc de Pichaury, Bât B5

1330, Rue Guillibert de La Lauziere

13856 Aix-En-Provence Cedex 3

487 578 486 RCS Aix-En-Provence

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2023, le Président de la société par actions simplifiée SIMEX, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du MULTIBURO EUROPARC DE PICHAUURY - BAT B5 - 1330 RUE GUILLIBERT DE LA LAUZIÈRE - 13856 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 à SARL SP AC - Lieu-dit San Lorenzo - 20620 BIGUGLIA à compter du 1er JUIN 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
Le Président.



**04 95 32 04 40**

**Dénomination : I SIGNORI**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 43.732 euros

Siège social : 13, Lotissement Arbucetta

20620 Biguglia

Siren : 803 896 042 - RCS Bastia

**TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 février 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 13, Lotissement ARBUCETTA - 20620 BIGUGLIA [ancienne adresse] au 123, route de BORGIO VILLAGE - Chez Monsieur Léo GUERRINI - 20290 BORGIO [nouvelle adresse] à compter du 1er mars 2024 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis,

N° 21

**SUD ETANCH**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 100.000 euros

Siège social : Résidence Europa, Bât C

Avenue Docteur Noel Franchini

20000 Ajaccio

439 567 876 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2024, le Président de la société par actions simplifiée SUD ETANCH, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Résidence Europa, Bât C, Avenue Docteur Noel Franchini, 20000 AJACCIO au Lieu-dit Bacciochi, route de Mezzavia, 20090 AJACCIO à compter du 1er janvier 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
Le Président.

N° 22

**GOURMANDISES  
IMPERIALES**

SARL au capital de 1.000,00 euros

Siège social : 30, Cours Napoléon

20000 Ajaccio

RCS Ajaccio 803 994 854

Aux termes d'une décision en date du 15/02/2024, l'associée unique a décidé, à compter de ce jour de transférer le siège social du 30, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO au 7, Rue Zevaco Maire, 20000 AJACCIO. Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
Le Gérant.

N° 23

**TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'une assemblée générale à Furiani en date du 1er mars 2024, l'associé unique de la société «ALBERTI CORPORATION», société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5000 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 911 002 772, a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er mars 2024, du Lieu-dit St-Panrace, route du Village, 20600 Furiani à Route Territoriale 11, Lieu-dit Mezzane, 20600 Furiani.

Pour avis,  
Le Président.

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 24

### PHARMACIE LEON

Société d'Exercice

Libéral à Responsabilité Limitée  
Au capital de 60.000 euros  
Siège social : RN 193, Morosaglia  
20218 Ponte-Leccia  
RCS Bastia 843.849.100

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés du 01/03/2024, il a été décidé de transformer la Société en Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, à compter du même jour. Cette décision n'entraîne aucune modification de l'objet de la Société, de sa durée, de son capital ou de son siège social. En conséquence, Madame Chloé LEON gérante de la Société sous son ancienne forme sera nommée Présidente de la Société sous sa nouvelle forme, sans limitation de durée et à compter du 01.03.2024. Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. La cession d'actions est soumise à l'agrément. Dépôt légal au RCS de Bastia.

N° 25

### AMBROISE

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000 euros  
Siège social : 13, Lot Arbutetta  
Immeuble Imhotep - 20620 Biguglia  
844 565 044 RCS Bastia

### AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social du 13, LOT ARBUCETTA, IMMEUBLE IMHOTEP, 20620 BIGUGLIA au VILLA MASINI, 194 PROMENADE DOMINIQUE VINCETTI, 20217 SAINT-FLORENT à compter du 31/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- De nommer Madame Maria, Catherine, Renée BENVENUTI en qualité de Gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Lucien Paul René Benvenuti, décédé le 03/01/2023.  
- De modifier l'article 7 - Capital social, des statuts par suite du décès de Monsieur Lucien Paul René Benvenuti, Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 26

Forme : SASU

### Dénomination : BOUTIQUE L'IMPASSE

Capital social : 200 Euros  
Siège social : 27, Rue Napoléon  
20200 Bastia  
N°Siren : 809 594 054 RCS Bastia

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er Mars 2024, il a été pris acte de la nomination de Madame Isabelle GINANNI, demeurant 38, Rés. Ste Lucie, La Tour, Chemin de l'Annonciade, Rue Charles Sorini, 20200 Ville-Di-Pietrabugno en qualité de nouvelle Présidente pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Cosima GINANNI présidente démissionnaire. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

N° 27

### DOLCERocca NETTOYAGE

SARL au capital de 500 €

Siège social : Route de Saint-Antoine  
Arena Suprana, 20215 Venzolasca  
882 094 865 RCS Bastia

Par décision de l'associée unique du 01/10/2023, il a été décidé :

- de modifier, à compter du 01/10/2023, l'objet social comme suit : « La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Toutes prestations de nettoyage, la remise en état fin de chantier et après travaux ou sinistre, le nettoyage des vitres, le nettoyage du linge, les contrats d'entretien aux professionnels et particuliers, le nettoyage des yachts. Tous travaux d'entretien d'immeubles, de petit bricolage, toutes prestations de services auprès de syndicats de copropriétés, ainsi que l'entretien des espaces verts, ».

Le reste de l'article est inchangé.

- de la nomination de Monsieur Cedric VIGILENTI demeurant ROUTE SAINT-ANTOINE, ARENA SUPRANA, 20215 VENZOLASCA en qualité de Co-Gérant à compter du 01/10/2023 ;

Modification au RCS de Bastia.

N° 28

### OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN

Etablissement Public à Caractère  
Industriel et Commercial  
Siège social :

Résidence et route du Stiletto  
CS 90180, 20700 Ajaccio  
272 000 019 RCS Ajaccio

Aux termes de procès-verbaux en date du 28/02/2024, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Directeur Général, M. Paul, Michel MARTI, demeurant 11, Bd Fred Scamaroni, Résidence Scamaroni, 20000 AJACCIO, et ce à compter du 01/03/2024.

Pour avis, la Présidente.

N° 29

### GAJM

SCI au capital de 400 €  
Siège social : Rue des Platanes  
20240 Ghisonaccia  
953084209 RCS Bastia

Par décision de l'Assemblée générale du 10/06/2023, il a été décidé de modifier, à compter du 10/06/2023, l'objet social comme suit : « La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : La location meublée touristique saisonnière. L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'exploitation par bail, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. ».

Modification au RCS de Bastia.

N° 30

### JET EVASION PINARELLO

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 15.000 euros

Siège social :

Chez Mr Jean Paul BARLAM

Taglio-Rosso

Sainte Lucie de Porto-Vecchio  
20144 Zonza - 810 194 282

Aux termes d'une décision unanime en date du 11 mars 2024, il résulte que :

- Le siège social a été transféré du Chez Mr Jean Paul BARLAM - Taglio Rosso - Sainte Lucie de Porto-Vecchio, 20144 Zonza au Hameau de Cilagna - route de Cirindinu - Chez Monsieur PUECH Nicolas - 20144 Sainte-Lucie de Porto-Vecchio à compter du 1er mars 2024 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Chez Mr Jean Paul BARLAM - Taglio-Rosso - Sainte Lucie De Porto-Vecchio - 20144 Zonza.

Nouvelle mention : Hameau de Cilagna - route de Cirindinu - Chez Monsieur PUECH Nicolas - 20144 Sainte-Lucie de Porto-Vecchio.

Il a été nommé, en remplacement du Président démissionnaire Monsieur BARLAM Jean-Paul ; Monsieur PUECH Nicolas, demeurant hameau de Cilagna, route de Cirindinu, 20144 Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, a été nommé en tant que Président, pour une durée illimitée. L'article 36 des statuts a été modifié à l'effet de supprimer la nomination de l'ancien président sans qu'il y ait lieu de la remplacer par celle du nouveau président.

Pour avis,  
Le Président.

### MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 31



Olivier PELLEGRI

Avocat

Port de Plaisance de Toga  
20200 Bastia

Tel : 04 95 32 05 85

Mail : pellegri.olivier@orange.fr

### Le GLACIER DU VIEUX PORT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Porté à 500,00 euros

Siège social : Immeuble Pouillon

Bâtiment E - Rue de la Marine

20200 Bastia

803 955 210 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 10/01/2023 a décidé de réduire le capital social de 500,00 euros pour le ramener de 1000 euros à 500,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 5 actions.

Le Président a constaté en date du 06/03/2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

\* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à Mille euros (1000,00 euros).

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Cinq Cents euros (500,00 euros).

Pour avis, Le Président.

N° 32

### U BORGU

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 33, Rue Borgo

20137 Porto-Vecchio

824 637 987 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 octobre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 500 euros, pour être ramené de 10.000 euros à 9500 euros par rachat et annulation de 5 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à Dix Mille Euros (10.000 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à NEUF MILLE CINQ CENT euros (9500 euros)."

Pour avis, La Gérance.

N° 33

### LA VILLA PLAGE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Plage de Calvi

Route de la Pinède, 20260 Calvi

894 069 822 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 01 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris acte de la démission de Monsieur PATRICK KRAN. Puis, elle a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 130.000 € et enfin au terme de cette même décision l'assemblée a procédé à une diminution du même montant afin d'apurer les pertes.

Le capital se trouve de nouveau fixé à 10.000 euros, divisé en 100 parts de 100 € chacune.

Pour avis, La Gérance.

### DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 34

### LAVERIE DE MIGLIACCIARU

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 8000 euros

Siège social : Migliacciaru

20243 Prunelli-Di-Fiumorbo

Siège de Liquidation : Migliacciaru

20243 Prunelli-Di-Fium'orbu

490 194 388 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 à MIGLIACCIARU - 20243 PRUNELLI-DI-FIUM'ORBU, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie Stella SPIGA, épouse POLINI, demeurant Migliacciaru - 20243 Prunelli-Di-Fium'orbu, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 35



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BARRETTALI

### PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1ère parution,

Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'arrêté n°06/2023, informe la population qu'il sera procédé à une enquête publique sur le dossier de modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme [PLU] de la commune de Barrettali.

**Durée de l'enquête publique :** Cette enquête sera ouverte à partir du 2 avril 2024 et se déroulera pendant trente et un (31) jours consécutifs jusqu'au 2 mai 2024 inclus.

**Consultation du dossier et recueil des observations :** Le dossier de modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame la commissaire enquêteur, sont tenus à disposition du public au siège de l'enquête publique suivant :

Mairie de Barrettali - 15 A Chjesa - Casa Cumuna - Tél : 0495351054

Email : [enquete-publique-5278@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5278@registre-dematerialise.fr)

Jours d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais (photocopies et éditions papiers payantes), obtenir communication de copies dudit dossier auprès de la commune.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5278>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

[enquete-publique-5278@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5278@registre-dematerialise.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5278> et donc visibles par tous.

**Permanences du commissaire enquêteur :** Pendant la durée de l'enquête publique, Madame la commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour toute demande d'information se rapportant à l'objet de l'enquête et recevoir les observations, propositions et contrepropositions, écrites et orales, aux jours et horaires suivants :

\* Le mardi 2 avril de 8h30 à 11h30 (ouverture de l'enquête)

\* Le vendredi 12 avril de 8h30 à 11h30

\* Le lundi 22 avril de 8h30 à 11h30

\* Le jeudi 2 mai de 8h30 à 11h30 (clôture d'enquête)

Pendant la durée de l'enquête, Madame la commissaire enquêteur peut en outre :

- Recevoir toute information et, si elle estime que des documents sont utiles à la bonne information du public, demander à la commune de communiquer ces documents au public ;

- Visiter les lieux concernés, à l'exception des lieux d'habitation, après en avoir informé au préalable les propriétaires et les occupants ;

- Entendre toutes les personnes concernées par le projet qui en font la demande ;

- Organiser, sous sa présidence, toute réunion d'information et d'échange avec le public en présence du maître d'ouvrage.

**Toutes informations peuvent être demandées en mairie.**

N° 36

## Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

Rue Adolphe Landry

CS.10210

20293 Bastia Cedex

Tél : 04.95.51.55.55 (Ajaccio)

Adresse Internet : [www.2a.cci.fr](http://www.2a.cci.fr)

Objet de la Consultation :

Marché n°2024-MAPA-005 : « Port de Commerce d'Ajaccio. Remplacement du système de défenses du Môle du Margonaghju »

Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte

Critères de Jugement des Offres :

Valeur technique : 50 %

Prix des prestations : 40 %

Délai d'exécution : 10%

Date limite de réception des offres : 10 Avril 2024 à 16 heures

Un avis de publicité complet est disponible sur le site du BOAMP à l'adresse :

<http://www.boamp.fr> - Annonce n° 24-27997 du 07/03/2024.

Adresse internet à laquelle le dossier peut être consulté et téléchargé, les informations complémentaires peuvent être obtenues et les offres doivent être envoyées : <http://www.2a.cci.fr>

Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion : 07/03/2024.

N° 37

## FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Annonce N° : 96248ec6-dd83-4e20-abe4-ea5dbe7aaba6

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Communauté Communes Piève de l'Ornano et du Taravo

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003895800019

Code Postal : 20166

Ville : PORTICCIO

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : [https://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_16536\\_1003097.html](https://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_16536_1003097.html)

Identifiant interne de la consultation : 20240306

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : STRABONI Charles

email : [contact@pieveornano.com](mailto:contact@pieveornano.com)

Tél : +33 495230200

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 05 Avril 2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Service ordures ménagères et assimilés Service finance

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de fournitures Fourniture d'abri-bacs et de bacs pour la collecte des biodéchets

CPV - Objet principal : 34928480.

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la pose d'abri-bacs et de bacs destinés à recevoir des biodéchets, collectés en bac roulant 240 litres.

Lieu principal d'exécution du marché : Le territoire de la communauté de communes de la Piève de l'Ornano et du Taravo

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Mots descripteurs : Mobilier urbain.

Section 5 : Lots

Description du lot n° 1 :

Le présent marché concerne la fourniture, la pose et la maintenance curative d'abri-bacs destinés à recevoir des biodéchets, collectés en bacs roulants 240 litres.

CPV - Objet principal : 34928400.

Lieu d'exécution du lot n° 1 : Le territoire de la Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano et du Taravo

Description du lot n° 2 :

La fourniture de bacs à biodéchets de 240 litres

CPV - Objet principal : 34928400.

Lieu d'exécution du lot n° 2 : Le territoire de la Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano et du Taravo

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 06 Mars 2024.

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

### FRANCE : SERVICES D'ARCHITECTURE, SERVICES DE CONSTRUCTION, SERVICES D'INGÉNIERIE ET SERVICES D'INSPECTION

### MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE PILA-CANALE

### AVIS DE MARCHÉ OU DE CONCESSION - RÉGIME ORDINAIRE

#### 1. Acheteur

##### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté Communes Piève de l'ORNANO

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

#### 2. Procédure

##### 2.1 Procédure

Titre : Marché Public de Maitrise d'oeuvre relative aux travaux de réhabilitation des infrastructures d'assainissement de la Commune de Pila-Canale

Description : Marché Public de Maitrise d'oeuvre relative aux travaux de réhabilitation des infrastructures d'assainissement de la Commune de Pila-Canale

Identifiant de la procédure : 51d50771-3b69-4ec5-ad38-6686f739e544

Type de procédure : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier de consultation

#### 5. Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché Public de Maitrise d'oeuvre relative aux travaux de réhabilitation des infrastructures d'assainissement de la Commune de Pila-Canale

Description : Marché Public de Maitrise d'oeuvre relative aux travaux de réhabilitation des infrastructures d'assainissement de la Commune de Pila-Canale, Cf. DCE

Identifiant interne : Lot unique

##### 5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.6 Informations générales

Description : Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement (construction d'une STEP et remplacement des réseaux)

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics [AMP]

#### 5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Critère n°1 : Valeur technique

Description :

- Sous-critère 1 : compétence et qualification des moyens en personnels affectés à l'exécution du présent marché Pondération 25 %

- Sous-critère 2 : organisation et dispositions proposées pour assurer le respect des délais Pondération 25 %

- Sous-critère 3 : qualité de la méthodologie proposée pour l'exécution de la mission Pondération : 20 % Se référer au dossier de consultation

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Critère n°1 : Valeur technique

Description : Se référer au dossier de consultation

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Critère n°2 : Prix des prestations

Description : Ce second critère est pondéré à 30 %

Se référer au dossier de consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://ccpieveornano.e-marchespublics.com/pack/ annonce\\_marche\\_public\\_16536\\_999591.html](https://ccpieveornano.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_16536_999591.html),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 2024-04-12+02:00 12:00:00+02:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 2024-04-12+02:00 14:00:00+02:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

#### 5.1.15 Techniques

.../...

Accord-cadre : Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia

#### 8. Organisations

##### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté Communes Piève de l'ORNANO

Numéro d'enregistrement : 20003895800019

Adresse postale : 428, bld Marie-Jeanne BOZZI

Ville : PORTICCIO

Code postal : 20166

Pays : France

Adresse électronique : [cdcornano@hotmail.fr](mailto:cdcornano@hotmail.fr)

Téléphone : +33 495230200

Profil de l'acheteur : [https://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_16536\\_999591.html](https://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_16536_999591.html)

Rôles de cette organisation :

Acheteur

##### 8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bastia

Numéro d'enregistrement : 17200005100026

Adresse postale : Villa Montépiانو

Ville : Bastia Cedex

Code postal : 20407

Pays : France

Adresse électronique : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Téléphone : 0495328866

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

#### 11. Informations relatives à l'avis

##### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 925c54b9-d052-4e8c-a1db-d12cfb102bdd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession - régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 2024-03-06+01:00 10:50:08+01:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

##### 11.2 Informations relatives à la publication.



Santa Maria Siché

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Santa-Maria-Siché

### ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES DE SANTA-MARIA-SICHÉ

#### 1ère Insertion,

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Santa-Maria-Siché en date du 04/03/2024, une enquête publique portant sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Santa-Maria-Siché aura lieu pendant trente-deux jours consécutifs :

\* Du 4 avril 2024 à 9h30 au 6 mai 2024 à 12h30

Cette enquête publique concerne le zonage d'assainissement des eaux pluviales de Santa-Maria-Siché.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de Bastia, par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia n° E24000006/20 du 28/02/2024, a désigné Madame Estelle FONTRIER-VIGROUX en qualité de commissaire enquêtrice.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de révision de la carte communale est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante :

<https://www.santamariasiche.corsica> ;

- en version papier au siège de l'enquête publique, à la mairie de Santa-Maria-Siché

- 20190 Santa-Maria-Siché, aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

\* du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et mardi et jeudi de 14h00 à 16h00 ;

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

\* sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de l'enquête publique ;

\* par voie postale en adressant un courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;

\* par courrier électronique à l'adresse suivante :

[enquete-publique@santamariasiche.corsica](mailto:enquete-publique@santamariasiche.corsica)

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public à la mairie de Santa-Maria-Siché - 20190 Santa-Maria-Siché, pour recevoir leurs observations, lors des permanences suivantes :

- le jeudi 04 avril 2024 de 9h30 à 12h30 [ouverture de l'enquête publique]

- le vendredi 12 avril 2024 de 9h30 à 12h30

- le jeudi 25 avril 2024 de 9h30 à 12h30

- le lundi 06 mai 2024 de 9h30 à 12h30 [clôture de l'enquête]

Le rapport et les conclusions de la commissaire d'enquêtrice pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.

Le projet de révision de la Carte Communale, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur fera ensuite l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal.



Santa Maria Siché

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE SANTA-MARIA-SICHÉ

## Révision de la Carte Communale de Santa-Maria-Siché

## 2ème Insertion,

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Santa-Maria-Siché en date du 23 janvier 2024, une enquête publique portant sur la révision de la carte communale de Santa-Maria-Siché aura lieu pendant trente-deux jours consécutifs :

\* Du 11 mars 2024 à 9h30 au 12 avril 2024 à 12h30.

Cette enquête publique concerne la révision de la carte communale de la commune de Santa-Maria-Siché.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de Bastia, par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia n° E23000038/20 du 14/12/2023, a désigné Madame Estelle FONTRIER-VIGROUX en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de révision de la carte communale est consultable :

\* en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante :

<https://www.santamariasiche.corsica> ;

\* en version papier au siège de l'enquête publique, à la mairie de Santa-Maria-Siché - 20190 Santa-Maria-Siché, aux jours et heures habituels d'ouverture soit : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et mardi et jeudi de 14h00 à 16h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

\* sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de l'enquête publique ;

\* par voie postale en adressant un courrier à l'attention de la commissaire enquêteur au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;

\* par courrier électronique à l'adresse suivante :

[enquete-publique@santamariasiche.corsica](mailto:enquete-publique@santamariasiche.corsica)

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Santa-Maria-Siché - 20190 Santa-Maria-Siché,

Pour recevoir leurs observations, lors des permanences suivantes :

- le lundi 11 mars 2024 de 9h30 à 12h30 [ouverture de l'enquête publique]

- le jeudi 21 mars 2024 de 9h30 à 12h30

- le jeudi 28 mars 2024 de 9h30 à 12h30

- le jeudi 04 avril 2024 de 9h30 à 12h30

- le vendredi 12 avril 2024 de 9h30 à 12h30 [clôture de l'enquête publique]

Le rapport et les conclusions de la commissaire d'enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.

Le projet de révision de la Carte Communale, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur fera ensuite l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal.

Le Maire,  
Guillaume GUGLIELMI.

DERNIERES  
MINUTES

N° 41

## LMB RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1500 euros

Siège social : 13, Lot Arbucetta

Immeuble Imhotep - Chez Agis

20620 Biguglia

509 712 089 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LMB RESTAURATION a décidé de transférer le siège social du 13, LOT ARBUCETTA, IMMEUBLE IMHOTEP, CHEZ AGIS, 20620 BIGUGLIA au VILLA MASINI, 194, PROMENADE DOMINIQUE VINCETTI, 20217 SAINT-FLORENT à compter du 31/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Par suite du décès de Monsieur Lucien Paul René Benvenuti, survenu le 03/01/2023, L'Assemblée modifie l'article 8-Capital social des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 42

## SARL GIGI2B

En liquidation au capital de 600 €

Siège social : Barchetta

20290 Volpajola

RCS Bastia 838 299 196

L'assemblée générale extraordinaire du 12/03/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 12/03/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce Bastia.

GIOVINAZZO LUIGI.

## LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Février 2024 fait à BORGIO. La société RELAIS D'ILE-ROUSSE, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 €, ayant son siège social sis Avenue Paul Doumer - 20220 ILE-ROUSSE, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 403126600, représentée par son co-gérant, M. Henri FERRANDI a confié à la société JMP, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 €, dont le siège social est situé 12, Hameau de Castagnetto, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTTA, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 984459099 prise en la personne de son Président Monsieur Jean Marie PIAZZA. L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de station-service.

Pour une durée de 1 an à compter du 1er mars 2024, renouvelable pour une période de 3 ans, puis par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour unique avis,

N° 44

## FIN DE LOCATION-GERANCE

## INSERTION LEGALE

La location-gérance du fonds de commerce de snack, petite restauration, sis et exploité à Clos Landry, Rond-Point Sainte-Catherine, 20260 CALVI, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 350 516 571 consentie par acte sous seing privé en date du 1er avril 2021 à Calvi par : Mme Catherine Joëlle PAOLINI, Route Clos Landry, 20260 CALVI, de nationalité française. Née le 19 février 1963 à Calvi.

A : SARL LE CLOS DES SENS, Société à responsabilité au capital de 1000 €, demeurant Rond-Point de l'Aéroport, 20260 CALVI. Représentée par Mme Marie Dominique FATTICCI, gérante, immatriculée sous le numéro 897 903 928 au RCS de Bastia. A pris fin d'un commun accord à la date du 29 février 2024.

Pour insertion.



**VOTRE ACCÈS  
AU REGISTRE  
DU COMMERCE  
ET DES SOCIÉTÉS !**



**infogreffe.fr**

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



LE SAVIEZ-VOUS ?

**Avec actulégales.fr, vous  
retrouvez toutes les  
annonces légales  
entreprises parues dans la  
presse habilitée depuis le  
1er janvier 2010**



Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'  **Infogreffe**

N° 45

**CABINET LEONELLI**

Avocats

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Tel. 04.95.31.69.67

cabinet.leonelli@gmail.com

**RESILIATION AMIABLE  
DE LOCATION-GERANCE**

La Location-gérance du fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS (Ive catégorie) exploité à LA PORTA (20237) à l'enseigne « U SAN PEDRONE », qui avait été consentie suivant un acte SSP en date à BASTIA du 26 Février 2020, par Monsieur Albert-Thomas BERARD demeurant à L'ILE-ROUSSE (20220), Résidence Luigina - Bt E - Boulevard de Fogata à Madame Mallauray PIETRI, demeurant à CROCE (20237), Poggio, a pris fin le 29 Février 2024 par sa résiliation amiable résultant d'un acte S.S.P en date à BASTIA du même jour.

Pour unique insertion.

N° 46

**CABINET LEONELLI**

Avocats

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia - Tel. 04.95.31.69.67

cabinet.leonelli@gmail.com

**LOCATION-GERANCE**

Aux termes d'un acte S.S.P en date à BASTIA du 29 Février 2024, Monsieur Albert-Thomas BERARD demeurant à Résidence Luigina - Bt E - Boulevard de Fogata, [20220] L'ILE-ROUSSE, a donné en location-gérance à Mme Corinne LIBERATI, demeurant à CROCE (20237), Poggio de Croce, un fonds de commerce de Débit de boissons 4eme catégorie, à l'enseigne «U SAN PEDRONE» exploité à LA PORTA (20237), pour une durée de trois années à compter du 1er Mars 2024, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Pour unique insertion.

N° 47

**DC PLOMBERIE**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 euros

Siège social : 10, Lot les Fours à bois

Avenue St-Exupéry, 20620 Biguglia

**Siège liquidation :**

10 Lot les Fours à bois

Avenue St-Exupéry - 20620 Biguglia

RCS Bastia 853 154 391

L'Assemblée Générale réunie le 15/02/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique CINQUINI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

**04 95 32 89 92**

N° 48

**SARL « PRIMA »**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 Euros

RCS Ajaccio : B 882 062 342

Siège social : Route du Vazzio

Lotissement du Ricanto - Lot 3b

20090 Ajaccio

**AVIS DE CLÔTURE  
DE LIQUIDATION**

L'assemblée générale extraordinaire des associés par un acte en date du 31 janvier 2024 a approuvé les comptes définitifs de liquidation en date du 31/12/2023, a donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat de liquidateur Mr MELIA Patrick demeurant 2, avenue de la Grande Armée, Immeuble le Rond-Point, Allée B, 20000 AJACCIO, et constate la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 49

**GALERIE JOAL**

SARL au capital de 100 euros

Siège social :

1, Rue Impératrice Eugénie

20200 Bastia

907 796 734 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.

**GARAGE COSTA**  
CORSE CARROSSERIE  
Carrosserie  
Tôlerie - Peinture  
RDV : [ ]  
Zone Industrielle Furiani  
20600 BASTIA  
04.95.30.83.22  
carrosserie.corse@orange.fr  
Partenaire Officiel

N° 50

**LE LIDO**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7622 euros

Siège social : Plage de Calvi - Le Lido

20260 Calvi

441 769 510 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 11/03/2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur REYNALD PRIVE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame STEFY BODIN, demeurant Avenue Christophe Colomb, 20260 Calvi, pour une durée illimitée à compter du ce jour.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 51

**LOCATION GÉRANCE  
DANS LE CADRE  
D'UNE SUBDÉLÉGATION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 Février 2024 fait à BORGIO,

La société HENRI FERRANDI Société par Actions Simplifiées au capital de 40.000 €, ayant son siège social sis Parc d'Activité Purettone - 20290 BORGIO, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 310036744, représentée par son Directeur, M. Henri FERRANDI a confié à la société GRAND SUD, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 €, dont le siège social est situé Lieu-dit Manichino - 20145 SARI-SOLENZARA, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 984844563 représentée par son gérant M. LUCCHINI Emmanuel,

L'exploitation à titre de location-gérance dans le cadre d'une subdélégation de la station d'avitaillement maritime du port de SOLENZARA, la vente de produits pétroliers, lubrifiants et produits annexes, de boissons et spiritueux, pour son établissement secondaire SOLENZARA AVITAILLEMENT sis Port de Plaisance de Solenzara - 20245 SARI-SOLENZARA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 31003674400103.

Pour une durée de 3 ans à compter du 1er mars 2024 pour se terminer le 28 février 2027, avec renégociation du contrat 4 mois avant le terme de la période.

Pour unique avis,

N° 52

**ACCADEMIA 41**

Société par Actions Simplifiée

En liquidation

Au capital de 10 euros

Siège social : 41, Bd Paoli

20200 Bastia

892 452 798 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2024. L'assemblée générale extraordinaire des associés a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 29/02/2024 ;

- donné quitus au Liquidateur, Jean-François CARLOTTI, demeurant 41, Boulevard Paoli, 20200 BASTIA et l'a déchargé de son mandat ;

- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 4 mars 2024. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 53

**LE BOUT DU MONDE**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 402.000 euros

Siège social : 34, rue Clémenceau

20260 Calvi

510 902 877 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Théodore LUCIANI en tant que Gérant et a nommé en qualité de nouveau Gérant Monsieur Jefferson EMMANUELLI, demeurant Villa a Mora, chemin de Canecocco, 20260 Calvi, pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 54

**BARNABONA**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Résidence Les Aloès

Bât A, 20000 Ajaccio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 12 mars 2024 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

**Dénomination :** BARNABONA

**Siège :** Résidence Les Aloès, Bât A, 20000 Ajaccio

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 1000 euros

**Objet :** L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification de petits immeubles ou de plusieurs maisons et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la société ; Location d'hébergements à l'année ou de courte durée, avec prestations de service de type hôtelier ; La gestion de son patrimoine par bail, location, achat, vente ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur Anthony Xavier BRESCIA, demeurant Balestrino les Aloès Bâtiment A, 20000 Ajaccio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

**actiglass** CORSE  
REMPLECE VOTRE PARE-BRISE CHEZ VOUS  
04 20 40 98 81 - 06 18 54 73 41  
www.actiglass.fr / actiglass20@gmail.com

N° 55

**AVIS DE FIN  
DE LOCATION GERANCE**

Le contrat de location-gérance, qui avait été consenti en date du 15/03/1990 suivant acte sous seing privé, pour une période de 12 mois à compter du 01/04/1990 au 31/03/1991 renouvelable d'année en année, ENTRE Madame CARDI Barbara, Fonds acquis par donation de ses parents Mr CARDI François et Mme CARDI née BATTINI Herminie le 20/12/2007, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le n° 984 960 500 demeurant à Lieu-dit PORTO - 20150 OTA, loueur de fonds à SARL CABA immatriculée au R.C.S Ajaccio sous le N° 378 009 187, locataire gérant, et portant sur un fonds de commerce de vente saisonnière au détail d'articles de plage, librairie, papeterie, journaux, à l'enseigne «L'aiglon» sis lieu-dit PORTO MARINE - 20150 OTA a pris fin d'un commun accord le 31/12/2023.

Pour avis, Rcs Ajaccio.

# Annonces légales

**TRANSMETTEZ  
VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**



votre contact : **Albert TAPIERO**

☎ **04 95 32 89 92 / 04 95 32 04 40**

**al-informateurcorse@orange.fr**

COMMISSION DES FINANCES

# PRENDRE LE POULS DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES DE LA CORSE



Photo via CaC

**Dans le cadre du projet de révision constitutionnelle consacré à la Corse, et à l'initiative du député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Haute-Corse, Michel Castellani, une délégation de membres de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale était en déplacement à Bastia les 7 et 8 mars 2024. Une visite qui leur a permis de toucher du doigt les spécificités économiques de l'île.**

« **Cela a été deux journées très nourries sans temps mort** ». De l'aveu de Michel Castellani, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Haute-Corse, la visite de la délégation de membres de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale qui s'est rendue à Bastia les 7 et 8 mars n'a pas été une simple promenade de santé.

Emmenés par le président Eric Coquerel (LFI), les députés ont en effet assisté à une série de réunions avec les groupes de l'Assemblée de Corse et les membres de l'Exécutif, les parlementaires, les maires, ou encore les chambres consulaires. Des échanges qui ont tourné autour du processus d'autonomie en cours - dans lequel le volet fiscal est encore peu abordé - et du transfert de compétences qui pourrait en découler en matière de taxes et d'impôts. « Il y a eu énormément de points soulevés, notamment sur le plan technique, mais aussi des témoignages d'opérateurs sur le plan économique et social. Tout cela bien évidemment dans la perspective d'essayer d'agir et d'améliorer les choses en Corse », dévoile le député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Haute-Corse, à l'initiative de cette visite, en pointant qu'une partie de l'évolution du statut de la Corse concernera la vie économique et sociale. Dans ce droit fil, durant ces deux jours les acteurs politiques se sont astreints à démontrer l'importance de construire un nouveau pacte budgétaire, fiscal et financier, tandis que les représentants des chambres consulaires ont pour leur part argumenté en faveur d'une meilleure prise en compte des spécificités de l'île. De quoi changer la vision des députés de la délégation. « Depuis 7 ans que je siége dans la commission des finances, je sens bien qu'il y a une espèce de retenue, qu'on pense souvent que la Corse est gâchée d'aides. C'est vrai que ces aides existent, mais elles n'arrivent pas à compenser simplement le quart du handicap de l'insularité en termes quantitatifs. Aujourd'hui, je pense que les

députés de la commission des finances ont une attitude largement plus positive à l'égard de la Corse », constate Michel Castellani. « Il faut comprendre aussi qu'à l'heure actuelle il y a tout un chapelet de dispositifs fiscaux qui s'appliquent à la Corse qui ont été bâtis au fil du temps, certains de portée générale, d'autres spécifiques à l'île, et qu'il convient de mettre tout ce système à plat parce qu'il est confus et inefficace », renchérit-il en plaidant pour la mise en place d'un véritable statut fiscal. « L'idée, c'était d'avoir une vue, si ce n'est exhaustive au moins synthétique, de la question de la fiscalité en Corse et plus généralement des finances, voire de la situation économique à travers les rencontres que nous avons faites. C'était vraiment une volonté de voir en quoi, par exemple, les principes dérogatoires ou d'exception en Corse sur la TVA ou sur les crédits d'impôts atteignaient leur objectif ou pas. Je crois que nous repartons avec une vue assez satisfaisante de la situation vis-à-vis de ce que nous étions venus chercher », débrieife pour sa part Eric Coquerel. « Je crois que dès lors qu'on valide le principe d'une autonomie dans le cadre de la République, il en découle le fait qu'il y ait une certaine autonomie fiscale. Celle-ci doit être justement un peu un compromis entre ce qui va rester de cadre national et puis des principes qui soient dérogatoires et voire jusqu'à des principes de création législative si c'est nécessaire sur certains domaines », estime le président de la commission des finances avant de conclure : « Je trouve que si on arrive à cette situation mixte, cela peut aller dans le bon sens, à une condition : que tout cela soit encadré par un principe de non régression sociale et écologique. C'est-à-dire, en gros, qu'il ne faut pas faire un cadre qui permette par exemple que la Corse devienne une zone franche, ou dérégulée. Il faut que ce soit un signe de progrès pour les Corses par rapport à la situation aux normes actuelles du pays ». ■ Manon PERELLI



## LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

(linguacorsica@gmail.com)

# COMMUNAUTÉS URBAINES: LE BASTIAIS



\*Ce soir c'est la fête! / Allons, arrête avec ce communautarisme!

Il convient de mettre en relief l'importance que peuvent avoir, dans le domaine de la recherche en sociolinguistique, les centres urbains. Il est une attitude courante, pour laquelle on a utilisé le terme d'«archéologie linguistique», qui consiste à rechercher un corse «pur» en dédaignant dans ce but les villes pour se tourner vers les communautés les plus isolées de l'intérieur et sélectionner des informateurs qui sont censés être les derniers dépositaires d'un monde culturel en voie de disparition. Les monographies locales concernant des communautés rurales restreintes restent bien entendu utiles: autant pour le linguiste que pour l'ethnologue et le chercheur en sciences humaines en général. Mais une solution des problèmes multiples concernant notamment la place de la langue corse dans la vie sociale d'aujourd'hui passe par la description, linguistique et sociolinguistique, des communautés urbaines corses. L'urgence des problèmes ne permet pas de dédaigner le champ d'enquête privilégié que constituent les villes: c'est là que le chercheur disposera du maximum de

moyens matériels et humains. C'est là qu'il trouvera l'éventail le plus complet des diverses variétés linguistiques corses, concentrées dans un espace réduit à la mesure des moyens disponibles. C'est là que les phénomènes de contact entre les langues (multilinguisme, diglossie) seront les plus apparents et que pourront être mises plus aisément en évidence les relations éventuelles entre variables linguistiques et variations spatiales, temporelles, stylistiques, sociales, sexuelles. La nécessité de multiplier les points d'enquête [comme l'exige par exemple l'établissement d'atlas linguistiques] nous semble non pas exclue a priori mais discutable étant donné l'urgence des problèmes à résoudre.

Il s'agit ici d'une des variétés du répertoire linguistique de la communauté que nous pourrions la définir comme le «bastiais communautaire». Elle nous intéresse dans la mesure où elle sert de cadre de référence au plan linguistique à la communauté bastiaise, et où elle est perçue comme un élément essentiel pour la définition du groupe de référence que constitue cette communauté. Chacun des éléments

*Le rôle de la ville dans le processus de nivellement linguistique est probablement important. Une étude comparative du parler des deux villes corses [Aiacciu et Bastia] permettrait sans doute de mettre en relief des convergences qui gommant en quelque sorte la distance géographique.*

présentés n'a été retenu que dans la stricte mesure où il est compris et accepté mais pas nécessairement approuvé dans la communauté bastiaise. Cette variété urbaine est bien sûr liée au «corse communautaire», c'est à dire à la variété linguistique qui caractérise la communauté corse dans son ensemble: c'est en particulier grâce au corse communautaire qu'est réalisée indépendamment des nuances existant au niveau des productions linguistiques individuelles l'unité de la communauté linguistique corse, à travers l'intégration symbolique au groupe de référence qui sert de modèle en ce qui concerne les comportements sociaux. Le rôle de la ville dans le processus de nivellement linguistique est probablement important. Une étude comparative du parler des deux villes corses [Aiacciu et Bastia] permettrait sans doute de mettre en relief des convergences qui gommant en quelque sorte la distance géographique. Par bien des aspects les deux villes corses semblent plus proches l'une de l'autre du point de vue linguistique que ne le sont certains parlers ruraux séparés par une distance de quelques kilomètres. On évoquera ici la tendance à l'oxytonie, c'est à dire la fréquence des noms à finale tonique. À Bastia, l'église de la Conception n'est jamais appelée autrement que a Cuncezzìo par les bastiais, de même que le marché aux poissons est dit *u mercà di pè*. Quant au parler d'Aiacciu, nous avons constaté que dans une enquête sur le parler d'Ajaccio [J. Damiani 1983, *Regards sur la langue corse*] le tiers environ des noms relevés ont une finale tonique.

### NOTES SUR LE VOCALISME

Les linguistes ont observé une évolution particulière de A à E dans certains contextes, notamment à proximité d'une consonne palatale. C'est le cas dans «*certi dialetti della Corsica [particolarmente nella zona di Bastia]*» note G. Rohlfs [dans sa célèbre *Grammatica Storica*] qui cite par exemple des termes dont la réalisation particulière de la voyelle tonique n'est pas notée dans la graphie normalisée: *piattu*, *piazza* apparaissent comme *piettu*, *piezza* dans certains textes anciens: FD. Falcucci dans son *vocabolario* atteste systématiquement la forme «cismuntica» à côté de la forme commune. Cette voyelle est diversement décrite selon les auteurs [M]. Dalbera indique qu'il s'agit d'un «*son très ouvert qui s'apparente à celui de l'anglais cat*», elle est prononcée E quand elle perd son accent tonique dans les formes dérivées, y compris dans les textes anciens: *piazza/piezzetta*.

L'apparition du son [[ä] ou [æ] selon les diverses transcriptions et le jugement dont il fait l'objet de la part des locuteurs bastiais ou non pourrait conduire à le considérer comme un indicateur d'appartenance à la communauté bastiaise [concernant la forme *bastiacciu*, nous renvoyons à notre précédente chronique dans *l'Informateur corse: BASTIACCI ou BASTIESI? Langue corse et 'fake news'*. Il est vraisemblable que Bastia a pu jouer le rôle de centre pro-

pulseur, d'où certaines innovations se sont irradiées dans une zone d'influence qui a été plus ou moins vaste selon les époques. On peut considérer, en prenant en compte la situation actuelle ainsi que les résultats d'observation diverses plus anciennes [cf. notamment l'*Atlas G. Bottiglioni*, 1934] que cette zone s'étend surtout vers le Sud [plaine orientale] alors que le Cap Corse semble rester à l'écart (les travaux récents concernant ce domaine linguistique, original à bien des égards, restent rares; cf. U. CHIODI-TISCHER 1981: *Die Mundart von Sisco*). Vers l'Ouest, il ne semble pas que la zone de palatalisation aille beaucoup plus loin que Saint Florent. La Balagne, en effet, nous semble devoir être exclue, notamment pour le problème qui nous occupe [dans certaines formes comme *vene*, transcrites avec [ä] par certains auteurs [M]. Dalbera 1978], la voyelle tonique est en fait un E ouvert nasalisé à nasalise [cf. J. Chiorboli 1981 *Notes sur le système vocalique bastiais*]. L'expansion de [ä] a pu avoir comme cause conjointe l'imitation de la prononciation bastiaise par les nombreux «*furesteri*» que la ville a de tous temps accueillis [17] et dont le désir d'intégration, au plan linguistique, est à l'origine de certains phénomènes tels que l'hypercorrection. Cependant, dans la nouvelle situation qui s'est installée récemment, il semble que cette particularité puisse être mise en relation avec des variables autres que géographiques. Selon l'âge et le degré d'instruction il peut faire l'objet d'une marge étendue de réalisations [par exemple *carne* prononcé ou même écrit *chèrne*] la réalisation avec -è- étant pour l'instant limitée aux locuteurs n'ayant pas du corse une compétence très active.

Une autre variable concerne la nasalisation plus ou moins forte de certaines voyelles suivies de nasale [en syllabe ouverte: ailleurs la nasalisation est réglée de façon beaucoup plus étroite par le contexte phonétique [18]. L'absence de nasalisation de la voyelle tonique de *pane* [le /a/ suivi de /n/ est normalement nasalisé à Bastia] fait l'objet d'un jugement négatif. Cette prononciation est considérée comme «affectée» ou «feminine» [voir plus loin le paragraphe concernant le groupe /st/]. En revanche la nasalisation non attestée à Bastia de la voyelle suivie de /nn/ [*canna* dans la région du Boziu par exemple] est clairement perçue comme une variable d'origine géographique qui, pour un bastiais, contribue à «l'accent» défini génériquement comme «*paisanu*». Notons ici la réalisation particulière de /n/ en position faible de certaines variétés [Balagne notamment]: la voyelle précédant la consonne est fortement nasalisée, au point d'absorber totalement la consonne suivante. Ce type d'observation bat en brèche la «règle» issue du riacquistu qui divise les consonnes en *cambiarine* («mutantes») au nombre de 13, et *manse* [L, M, N, R]. En réalité toutes les consonnes corses sont soumises à des modifications plus ou moins sensibles selon le contexte: par exemple dans un énoncé comme *a lana* «la laine» seule les voyelles sont prononcées alors que les consonnes L et N sont «muettes». ■

# CARNETS DE BORD

par Béatrice HOUCARD

## LES DEUX INCORRIGIBLES



**M**ême séparés [depuis longtemps], même retirés de la vie politique [officiellement], ils sont là, jamais loin, toujours prêts à remettre une pièce dans le bastringue. Le couple infernal des années 1980, François Hollande et Ségolène Royal, n'est toujours pas décidé à quitter la scène et empoisonne la vie du désormais petit Parti socialiste.

Élu président de la République en 2012 en battant Nicolas Sarkozy, ne s'étant pas représenté en 2017, piégé qu'il était à la fois par Emmanuel Macron et par Manuel Valls, François Hollande a d'abord fait profil bas et écrit quelques livres : *Les leçons du pouvoir* [plus de 100 000 exemplaires en 2018], *Affronter* [2021], *Bouleversements* [2022]. Il publiera en avril *Leur Europe*, destiné aux plus jeunes. Candidat à rien mais attentif à tout, François Hollande est de plus en plus présent. Dans les sondages, il pointe à la troisième place des politiques « préférés » des Français derrière Gabriel Attal et Edouard Philippe. De quoi lui glisser une idée derrière la tête ? Avec un homme politique de cette importance, l'idée derrière la tête n'est jamais difficile à trouver. Il pense à l'élection présidentielle. Hollande est de la race de ceux qui ne pensent qu'à ça. D'ailleurs, il ne s'intéresse qu'à la politique.

Très demandé, il remet des décorations, va parler dans les écoles, inaugure des œuvres d'art. On l'a vu à Brest, à Saint-Etienne, à Toulouse, à Vitry-le-François, à Tulle sur ses terres et bien sûr au Salon de l'agriculture. Le 8 mars, il était à Libourne pour le « baptême » de l'école Gisèle-Halimi. Il court toutes les émissions politiques de la radio et de la télévision.

Devant des avocats, il a confié en décembre quel aurait pu être son [étrange] slogan de campagne s'il s'était représenté en 2017 : « *Tout compte fait, ce n'était pas si mal* ». Une blague comme il les affectionne ? Peut-être. Cité par *Le Point*, il confie aussi : « *Pour ceux qui ont entre 18 et 25 ans, je suis le président de leur enfance. Il y avait le Père Noël et le président. Moi j'étais le président. Je leur suis resté sympathique* »...

En 2027, il aura à peine 73 ans, soit beaucoup moins que Joe Biden et Donald Trump aux États-Unis. Malgré l'épidémie de jeunisme qui s'est abattue sur la classe politique française, pourrait-il faire valoir la carte de l'expérience ? Personne n'y

croit et lui-même est trop avisé pour penser pouvoir redevenir président de la République. Avant lui, Valéry Giscard d'Estaing avait trouvé Edouard Balladur sur son « créneau » en 1995 et Nicolas Sarkozy avait été battu à la primaire de sa propre famille politique en 2017. À ce niveau-là, les retours sont quasiment impossibles. Mais les hommes politiques sont ainsi faits qu'on n'empêchera pas François Hollande de penser qu'il existe un « trou de souris » qui, peut-être, pourrait le ramener un jour vers l'Élysée...

### UNE HISTOIRE DE TEMPS DE PAROLE

Ségolène Royal, c'est autre chose. En 2023, elle a publié *Refusez la cruauté du monde ! Le temps d'aimer est venu*. Elle fait depuis quelques mois du showbiz chez Cyril Hanouna sur C8 et éditorialise sur BFMTV, flirte parfois avec les complotistes, commente des faits divers dont elle ne sait rien, critique les tomates espagnoles après avoir douté de certains bombardements en Ukraine. Elle se serait bien vue candidate aux élections européennes et plutôt en tête de liste. Mais à gauche, personne n'a entendu ses appels du pied.

Passée maîtresse dans l'art de mettre en cause le « système médiatique » qui, il est vrai, ne l'épargne pas après l'avoir portée au pinacle en 2007, elle s'attire même la sympathie d'Éric Zemmour... Chez Hanouna, on voit qu'elle a gardé ses qualités de pédagogue et qu'elle est excellente en maîtresse d'école prête à taper sur les doigts des mauvais élèves. Elle adore ça. Le dimanche sur BFMTV, face à Alain Duhamel, elle semble avoir retrouvé des bases politiques plus solides, mâtinées d'un peu de populisme.

Mais la présence du couple infernal a des conséquences inattendues : dans l'audiovisuel, il convient de respecter les temps de parole des différentes composantes de la vie politique. Or les prises de parole de François Hollande et de Ségolène Royal sont toujours imputées sur le compte du Parti socialiste. À chaque fois que l'un ou l'autre parle, c'est autant de temps de parole en moins pour Olivier Faure et les siens. Mais est-ce si grave ? Il y a longtemps que le Parti socialiste, hélas pour la politique française, n'a plus grand-chose à dire. ■



Photos Marie-Lan Nguyen Creative Commons t Stux pour Pixabay

## VU, LU ET VÉCU...

### Duel en perspective?

Est-ce le prochain duel fratricide de la vie politique française? À coup de sondages, la rivalité entre Marine Le Pen et Jordan Bardella est en train d'apparaître, comme certaines divergences entre eux vite gommées. Pour l'instant, ils se complètent: la femme politique expérimentée de 55 ans et le jeune homme de 28 ans, bien parti pour arriver en tête aux Européennes du 9 juin. On croit qu'il est moins à l'extrême droite qu'elle, ce qui reste à démontrer.

Pour les militants du Rassemblement national, la candidate de 2027 c'est elle, bien sûr. Mais dans l'opinion, Bardella est en train de devenir plus populaire que celle qu'il appelle parfois «Maman» quand elle a le dos tourné. Jordan Bardella, le roi du selfie, pourrait-il prendre sa place en 2027? La question avait été posée à un proche de Marine Le Pen il y a un peu plus d'un an. Sa réponse d'alors: «Si Bardella gagne largement les élections européennes de 2024, on ne pourra plus le tenir...»

### Le poids de l'homme de la rue

Entre deux récits sur la guerre en Ukraine, il est urgent de lire *Diplomatie* (Éditions Perrin). Sous la conduite d'Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, on y trouve une formidable galerie de portraits de quelques «grands» maîtres des relations internationales: de Mazarin à Henry Kissinger en passant par Choiseul, Talleyrand, Disraeli, Briand. Et jusqu'à Sergueï Lavrov, l'actuel ministre de Vladimir Poutine.

En ces temps de retour de guerre, on a bien besoin de diplomates, mais le métier est de plus en plus difficile. Hubert Védrine cite Jules Cambon qui disait en 1926: «*Même la politique internationale est désormais sortie du cabinet des hommes d'État. L'homme de la rue y joue son rôle; il y apportera ses passions, ses instincts, ses préjugés, son ignorance, et cela ne rendra pas la tâche facile aux hommes qui essaieront de faire appel à sa raison pour éviter les catastrophes*». Et Cambon ne connaissait ni les chaînes d'info ni les réseaux dits sociaux!

### Lèse-saucisse

Écologie et inclusion sont les nouvelles mamelles des événements sportifs. Ainsi, en Allemagne où se déroulera du 14 juin au 14 juillet l'Euro de football, on tient à présenter au monde un pays «ouvert, moderne, avec une société diversifiée». Des efforts seront faits pour limiter la consommation d'électricité et privilégier les transports collectifs. Il y aura dans les stades des toilettes «neutres» et des plats végétariens plutôt que des pizzas. La cigarette sera interdite et, surtout, les saucisses seront sans viande. Là, ça ne passe pas: «C'est une dérive vers une pensée unique qui exclut les supporters qui aiment le bon vivre», s'exclame un élu de l'opposition. Pour avoir vu des élégants et des élégantes, nœud papillon et robe de soirée chez Wagner, manger à l'entracte des saucisses-moutarde au festival de Bayreuth, on comprend ça. Qu'en pense Angela Merkel?

### Surprise, surprise

C'est la dernière mode de la consommation: celle du «caddie mystère». La loi contre le gaspillage interdisant de jeter des invendus (sauf produits alimentaires périmés), de nombreuses enseignes proposent l'achat à l'aveugle. Pour une somme variant entre 30 et 150 euros, vous achetez sans savoir ce que vous achetez. C'est la surprise. Ça peut être un vêtement, des outils pour bricoler, un casque antibruit, un autocuiseur, une enceinte radio, des chaussettes, des crayons de couleur... ou un smartphone, si c'est votre jour de chance. Autant dire que c'est risqué. Le risque de déception est élevé. Il existe aussi un site internet qui vend les maillots des équipes de football, mais on ne peut pas choisir lequel. Imaginez la tête du supporter de l'OM qui reçoit le maillot du PSG, et vice-versa! ■

*Rectificatif: Nous avons indiqué par erreur [ICN 7020] que le sceau de cire de la Constitution était jaune. Il l'était jusqu'en 2008. Désormais il est vert, comme on a pu le voir lors du scellement de la Constitution, où figure désormais l'interruption volontaire de grossesse.*

## EXPOSITION

**Area**

Yoann Giovannoni est né à Ajaccio, il y a une trentaine d'années. Il s'est initié à la photographie à l'âge de 18 ans, avec un appareil appartenant à sa mère qui était photographe de studio et couvrait mariages, naissances et événements. Mais c'est à partir de 2017 que, après avoir exercé différents métiers (manutentionnaire, chauffeur-livreur, peintre en aéronautique) il a décidé de travailler la photographie au quotidien, en prenant son environnement immédiat comme sujet privilégié. Il montre ainsi la transformation du paysage dans sa ville natale et ses alentours, notamment dans la commune de la périphérie ajaccienne où il vit, la démarche n'étant ni d'embellir, n'y d'enlaidir, ni même de chercher à convaincre, mais de tenter d'entrer en contact avec ce qui l'entoure et de mieux le comprendre. «*Depuis que j'ai commencé à photographier, je m'interroge beaucoup sur ce que c'est que la photographie, et je me demande comment inviter la photographie dans un contexte comme celui de la commune où j'habite, dans cette transformation fulgurante du paysage. La notion de périphérie aussi m'interroge, et je me demande si un territoire peut avoir pour seule vocation celle d'être un centre d'activité commerciale*» expliquait-il dans une interview accordée en 2022 à *Rivista Robba*. Attentif aux petites choses comme aux grands chantiers qui métamorphosent les lieux, il documente, «*en toute honnêteté*», une histoire en cours d'écriture: «*S'il y a une dimension politique, c'est juste celle d'un habitant qui s'autorise à prendre pour sujet son environnement quotidien. Mais je garde mes distances avec l'idée que la photographie représenterait la réalité*».

Jusqu'au 21 mars 2024. Espace Diamant, Ajaccio.  04 95 50 40 80 & [espace-diamant.ajaccio.fr](mailto:espace-diamant.ajaccio.fr)



## THÉÂTRE

**Le 6<sup>e</sup> jour**

Auteur, metteur en scène et acteur, François Cervantes a fondé en 1986 la compagnie L'entreprise, «*avec le souhait de chercher un langage qui puisse raconter le monde d'aujourd'hui, traverser les frontières sans être arrêté par des références culturelles, et s'adresser directement aux spectateurs*». Sa collaboration avec la comédienne Catherine Germain a donné lieu à une recherche approfondie sur le travail de l'acteur, notamment dans le domaine du clown et du masque et à la création du clown Arletti avec qui le public fait connaissance en 1988 dans *La curiosité des anges* [parce que «*être clown, c'est avoir la curiosité des anges*»]. Ici, Arletti est seule en scène. Après après subtilisé le cartable d'un conférencier fatigué qui s'était assoupi au pied d'un arbre sur la pelouse d'un campus, elle entre à sa place dans la salle où il devait donner une conférence sur la Genèse. Au commencement était le verbe, donc... Ce qui ne va pas forcément de soi pour Arletti. Mais finalement, après s'être tant bien que mal installée au pupitre, elle se lance et entame une lecture ponctuée de commentaires aussi admiratifs qu'irrévérencieux. À mesure que les jours s'égrènent, le monde prend corps. Mais voilà, l'homme, lui n'a pas encore été créé... et la page correspondant au 6<sup>e</sup> jour manque à l'appel! Que faire de cette invraisemblable liberté? Peut-être justement créer. Pour tout public à partir de 10 ans.

Le 15 mars 2024, 20 h 30. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 15 & [www.aghja.com](http://www.aghja.com)



## MUSIQUE

**Passu à passu**

Afin de fêter ses vingt ans de carrière, la chanteuse Anghjula Potentini a créé un spectacle pour lequel elle s'est entourée de Christophe Mac-Daniel [piano et accordéon] et Marc'Andria Castellani [guitare] qui signent également compositions et arrangements, de François Bergoin pour la mise en scène et d'Edoardo Malvenuti pour la création vidéo. Le répertoire de *Passu à passu* mêle créations originales et reprises de chants majoritairement corses, italiens et catalans. Anghjula Potentini présente également des extraits de ses albums [*Lettera d'amore, Fiara, Ora Serena*] revisités pour l'occasion et, parce qu'elle a souhaité que *Passu à passu* soit un vecteur de transmission et un moment de partage, plusieurs jeunes artistes [Delphine Girolami, Carlotta Rini, Petru Bracci, Francescu Emmanuelli] la rejoindront sur scène.

Le 15 mars 2024, 20 h 30. Centre culturel Alb'Oru, Bastia.  04 95 47 47 00 & [agenda.bastia.corsica](http://agenda.bastia.corsica)

Le 27 avril 2024, 21 h. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 15 & [www.aghja.com](http://www.aghja.com)



## CINÉMA

**Cine Donne**

Créé à l'initiative de la communauté d'agglomération de Bastia (Cab) et organisé par l'association Arte Mare, le festival Cine Donne met en avant le cinéma féminin. Au travers d'une sélection de plus de trente films dont sept avant-premières et trois sorties nationales -fictions ou documentaires, courts ou longs-métrages- cette édition 2024 aborde des thèmes tels que l'affirmation de soi et la liberté d'expression, le cyber-harcèlement, l'adolescence, l'homosexualité, l'IVG et la maternité, le monde du travail, le viol, l'inceste, la liberté d'enseigner, la laïcité, l'égalité des chances ou encore la fin de vie. Invitées cette année, Christiane Taubira, marraine de cette troisième édition; Christine Angot, auteure et réalisatrice et les réalisatrices Lina Soualem, Maria Francesca Valentini, Mattea Riu et Muriel Cravatte. La cinémathèque de Corse propose un hommage à Yannick Bellon, cinéaste engagée qui aurait eu 100 ans cette année. Tables rondes, conférences, rencontres avec des équipes de tournage et expositions complètent le programme de ce festival qui, cette année, s'étend au delà du territoire de la Cab pour essaimer sur la Balagne, la Marana et le Sud Corse.

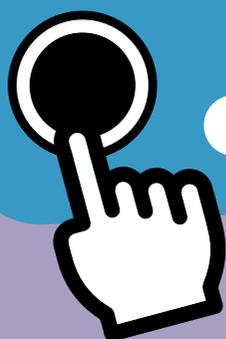
Du 20 au 26 mars 2024. Bastia, Biguglia, L'Île-Rousse, Porto-Vecchio.  04 95 58 85 50 & [cinedonne.corsica](http://cinedonne.corsica)



# Megliu ch'un situ web, un'identità !

○ .NET

○ .COM



# .CORSICA

Promotion exceptionnelle

**DU 01/03 AU**

**30/03/2024\***

# 50%

\*Promotion applicable uniquement sur les nouvelles créations de noms de domaine en .corsica (hors renouvellement, transfert, restauration, domaines Premium).  
Les registrars OVH, GANDI et NETIM sont les registrars exclusifs pour cette opération. Toutes les infos sur <https://puntu.corsica/obtenir-un-domaine>



[www.puntu.corsica](https://www.puntu.corsica)

## GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

ÉCONOMISEZ JUSQU'À **20%**  
DE VOTRE CONSOMMATION

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

Contactez nous par mail : [corse-b2b-agirplus@edf.fr](mailto:corse-b2b-agirplus@edf.fr)



**SCANNEZ-MOI !**  
RETROUVEZ TOUTES NOS  
SOLUTIONS AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Adobe Stock